

l'éducation



audiovisuel et création

6 mars 1980

n° 414 ■ 4 F

Des méthodes pour apprendre à lire, écrire et compter

CHANTEPAGES le français au C.P.

Une méthode semi-globale, à départ phonétique, qui permet une première initiation aux structures de la langue.



COLLECTION CAPARROS C.P./C.E.

Une méthode simple et claire pour acquérir le langage mathématique.



Bordas

Le BAIN LINGUISTIQUE®

plonge les jeunes dans la vie de la langue choisie...



Publicité Orbis

Multiplés formules de séjours en :
Angleterre, Allemagne, Espagne, Irlande, Ecosse, Ile de Man, Autriche, Italie, Malte, Japon, U.S.A., Mexique, Turquie, Ceylan.

L'Association "Séjours Internationaux Linguistiques et Culturels" (S.I.L.C.), sans but lucratif, agréée par le Secrétariat de la Jeunesse et des Sports (n° 16.64) et le Commissariat au Tourisme (n° 70.027), offre toutes possibilités de "Bain Linguistique" de toutes durées et à toutes époques de l'année : Séjours en famille ; Séjours scolaires encadrés ; Séjours indépendants avec appui local ; Séjours "Entente cordiale" avec pratique de sports en Angleterre ; Séjours au pair ; Echanges individuels, etc., pour jeunes scolaires, étudiants et adultes (recyclage). Possibilité cours Duel-Licence.

S.I.L.C. accepte avec plaisir la collaboration de collègues comme correspondants locaux en France et professeurs-inspecteurs à l'étranger.



Pour tout connaître sur cette Association qui présente toutes garanties de sécurité, de sérieux et d'efficacité, et choisir la formule de Bain Linguistique qui correspond à vos désirs, demandez - tout de suite - la documentation complète et gratuite.

BON A REMPLIR ET A RETOURNER A S.I.L.C.
Service 249

56, avenue Jules Ferry - 16000 ANGOULEME

Je désire recevoir - gracieusement - une documentation complète sur l'Association S.I.L.C. et le choix de "Bain Linguistique" à l'étranger.

Pays envisagé (s) : _____

Pour : Jeune (âge _____) Etudiant Adulte

NOM : _____

ADRESSE : _____

CODE POST. : _____ VILLE : _____

Bureaux Paris : tél. 250.71.20 et 583.85.11

l'éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros

Rédaction, publicité, annonces
2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/21/67

Abonnements
215, boulevard Macdonald - 75019 Paris
Tél. : 202-80-88

le numéro ordinaire : 4 F
le numéro spécial : 6 F
Abonnement annuel : France 90 F
étranger 120 F

C.C.P. 31-680-34 F (La Source)

Pour tout changement d'adresse, joindre
une bande d'expédition et 2,40 F en timbres.

une semaine après l'autre

- 2 **entre deux mots**, par Maurice Guillot
- 2 **des écoliers comme les autres**, par Nicole Gauthier
- 5 **l'école contre le racisme**, par Michaëla Bobasch ; **l'orientation des ENS**, par Maurice Guillot

cette école innombrable

- 6 **et vous, l'école ?**, entretien avec Jean-François Kahn, journaliste
- 7 **l'audiovisuel entre les mains des enfants**, par Michaëla Bobasch
- 10 **l'Unesco, maison d'édition**, entretien avec Ramon Nieto Alvarez-Uria, directeur de l'Office des publications de l'Unesco
- 12 **vous avez la parole** : le droit au mi-temps, par Jeanne-Marie Caudron

à votre service

- 15 **l'éducation a retenu pour vous cette semaine**
- 16 **textes officiels** : vous lirez au B.O.
- 16 **vous avez la réponse**, par René Guy
- 18 **documentation** : family life, par Yves Guyot ; des biographies, pour quoi faire ?, par Pierre Ferran
- 20 **CNDP** : la RTS vous propose
- 20 **sur votre agenda**

l'homme créateur

- 24 **Grimault toujours magicien**, entretien avec Paul Grimault, cinéaste
- 26 **l'entreprise « Le roi et l'oiseau »...**, par Jacques Chevallier
- 27 **panorama - théâtre** : un jeu de mort et d'argent, par Pierre-Bernard Marquet ; **livre** : universalité de Picasso, par Gilbert Lamireau

le monde comme il va

- 29 **existe-t-il un huitième art ?**, par Pierre-Bernard Marquet
- 28 **mots croisés**

photos - couverture et p. 32 : Roger Picard ; p. 6 : C. Wallis ; p. 7 : Anne-Marie Meissonnier ; p. 8 et 9 : Christine van Assche ; p. 24 et 27 : Lot ; p. 31 : Guy Rochette.

entre deux mots

J'espère que vous êtes allé mettre la main à la pâte à pain, les doigts dans les engrenages de mécanique de précision, manier la taloche ou la truelle, pianoter sur les pupitres d'imprimerie, pousser la varlope à pleins bras ou, que sais-je encore, donner un coup de main à tourner les mains courantes d'un serrurier ?

■ C'est un test, une enquête, un sondage ?

Non, les affiches ne vous l'ont pourtant pas caché, c'était la Semaine du travail manuel.

■ Oh ! alors là, je vais vous donner mon sentiment : la Semaine du travail manuel ne peut être que l'idée d'un intellectuel.

Pourquoi cela ?

■ Mais parce que, d'une part, il y a travail manuel et travail manuel et que, d'autre part, celui que l'on veut bien nous montrer et promouvoir demande des idées, de l'imagination. Bref ! ces mains-là ne travaillent pas sans leur tête.

Vous n'allez tout de même pas nier l'existence du travail intellectuel ?

■ Oh, non ! Mais dans cette affaire, voyez-vous, on oublie de dire que le travailleur intellectuel n'est ni plus ni moins qu'un handicapé qui se donne bonne conscience en tendant la main, avec componction, vers un travailleur qui, lui, sait ce que sont les mains.

Tout de même, le ministre de l'Education est venu annoncer une épreuve facultative de travail manuel au baccalauréat, et la possibilité, pour les jeunes titulaires de CAP et BEP — un millier seulement dans un premier temps, c'est vrai —, de reprendre leur formation pour obtenir un diplôme supérieur.

■ C'est le monde à l'envers et l'exacerbation de la diplômite. On veut donner un semblant — des miettes — d'intellectualisme au travail manuel. Celui dont on parle a ses lettres de noblesse et n'a que faire de ces distinctions décernées par ceux qui veulent le faire entrer dans le schéma classique où ils se complaisent.

Pour vous, c'est donc un alibi intellectuel, mais il faut bien montrer aux jeunes que travailler de ses mains n'est pas déchoir ?

■ Si vous croyez que c'est la bonne formule, tant mieux pour vous et tant pis pour les jeunes. Simplement je me rappelle cette histoire : le camp des verts gagnait constamment en jouant contre les rouges, à tel point que les rouges, un à un, passèrent dans le camp des verts. Tout le monde était du côté des gagnants, si ce n'est qu'ils ne pouvaient plus gagner puisqu'il n'y avait plus de verts en face... et les verts commencèrent à payer grassement ceux d'entre eux qui voulaient bien retourner chez les rouges...

Maurice Guillot

249 000 enfants
et adolescents
handicapés
sont scolarisés
dans les établissements
gérés par le ministère
de l'Education ;
174 000 fréquentent
des établissements
dépendant du ministère
de la Santé
et de la Sécurité sociale.

Pour la plupart,
ils sont dans
des classes spéciales.

Les expériences
d'intégration
en classes ordinaires
sont rares : elles
concernent environ
10 000 élèves.

Depuis le vote
de la loi d'orientation
du 30 juin 1975
en faveur
des personnes handicapées,
l'intégration individuelle
de ces jeunes
est une question qui
préoccupe tous ceux
qui, de près ou de loin,
s'intéressent
à la scolarité.

C'est dans ce souci
que le CTNERHI
a organisé,
les 28 et 29 février,
deux journées d'étude
sur ce thème :
« L'intégration
individuelle des
jeunes handicapés
en classes ordinaires ».

des écoliers comme les autres

L'INTEGRATION des jeunes handicapés en classes ordinaires est possible. Du moins l'est-elle plus souvent qu'on ne l'imagine, et plusieurs expériences tentées depuis cinq ans ont démontré que trop fréquemment on isolait les jeunes handicapés du groupe auquel ils devraient appartenir, dès leur plus jeune âge, sans que cette ségrégation soit justifiée. Si la majorité des participants aux journées d'étude estimait qu'il n'est guère possible d'intégrer tous les handicapés dans une scolarité normale, beaucoup pensaient cependant que les isoler systématiquement revient à multiplier les problèmes inhérents à toute communauté qui se sent marginalisée, à l'écart, voire méprisée.

Les expériences faites ne se sont certes pas toutes soldées par une réussite. Mais souvent l'enfant handicapé a pu poursuivre ses progrès, s'est intégré à sa nouvelle communauté en participant largement à la vie de celle-ci, ou a suivi un cursus scolaire identique à celui de ses camarades. Les enseignants ont souvent souligné la valorisation personnelle de l'enfant dans la classe ordinaire : son épanouissement affectif, sa socialisation, sa sécurisation, sa capacité à communiquer, etc. En revan-

che, les échecs ont souvent été causés par le surmenage, le blocage scolaire ou le sentiment d'infériorité vis-à-vis des autres écoliers. Pédagogues et médecins présents aux journées d'étude ont longuement insisté sur l'importance primordiale que revêt l'attitude de l'ensemble de la communauté scolaire à l'égard des jeunes handicapés. Il s'agit, en fait, plus d'accepter l'enfant avec son handicap que de le faire oublier aux autres élèves.

L'organisation actuelle des établissements scolaires établit un cloisonnement presque rigoureusement étanche entre les sections spéciales — quand elles existent — et les autres. Selon une enquête préliminaire aux journées d'étude et réalisée par le CTNERHI, ces classes sont considérées comme hermétiques, des « vases clos dont il est difficile de sortir et qui débouchent pour la plupart sur des impasses professionnelliées, préparant mal à la réalité de la vie adulte ». D'autre part, l'image de ces classes est souvent ressentie comme « surprotectrice, maternante, peu stimulante ». Les participants ont estimé que les enfants handicapés et les autres devraient, au contraire, se rencontrer plus fréquemment, apprendre

à se reconnaître, surmonter le tabou trop fréquent sur le handicap qui accentue cette séparation, aussi bien du côté des jeunes que des adultes.

Pour préparer à une bonne intégration, deux supports sont indispensables : celui de la famille et celui de l'enseignant. La scolarisation de l'enfant handicapé permet à la mère de se réintégrer dans une vie sociale dont elle est souvent restée coupée ; elle peut, éventuellement, travailler ou retravailler. Si, en outre, l'enfant handicapé est intégré dans une classe ordinaire, les parents ne placent plus le handicap de leur enfant au premier plan. Mais, pour le corps médical comme pour le corps enseignant, la famille est considérée plus comme le support indispensable de l'intégration que comme son bénéficiaire : on lui demande d'informer le maître, de soutenir l'enfant dans sa tâche scolaire et donc d'avoir les connaissances nécessaires pour l'aider ; on lui demande aussi d'être disponible pour fournir à l'enfant les soutiens scientifiques et médicaux (rééducation, répétition), qu'il ne trouve pas à l'école... La coopération de la famille, le dialogue avec le monde enseignant permettent à l'enfant de mieux s'intégrer dans l'établissement. L'enseignant, s'il est au préalable bien informé et sensibilisé aux problèmes de l'intégration des jeunes handicapés est l'autre acteur important de la réussite. Les maîtres soulignent cependant les principales difficultés qu'ils rencontrent dans leur démarche : des effectifs lourds les empêchant d'individualiser la pédagogie, le manque de matériel et de classes aménagées pour recevoir des enfants en difficulté, et l'absence, jusqu'à maintenant, d'information et de formation aux problèmes des handicapés. Toutefois, René Couaneau, directeur des Ecoles au ministère de l'Education, a affirmé que

Créé en 1975, le CTNERHI (Centre technique national d'études et de recherches sur les handicaps et les inadaptations, 27, quai de la Tournelle, 75005 Paris, tél. : 329-65-10) a une double mission : d'une part, l'étude et la recherche pour une plus grande connaissance des problèmes et une meilleure prévision des besoins en matière de prévention, de soins, d'éducation spéciale, de réadaptation et réinsertion sociale ; d'autre part, l'information du public par la publication des travaux de recherche qu'il finance et réalise.

Cette association regroupe les intervenants en faveur des personnes handicapées ou inadaptées : associations nationales (UNAPEI, APAJH, UNAF, APF, etc.), représentants des personnels spécialisés des secteurs public et privé (ANEJ, ANDESI, etc.), représentants d'organismes (CREAT, Association nationale des centres médico-psychopédagogiques, Croix-Rouge française, UNIOPSS, Association nationale des communautés éducatives, etc.), organismes de financement (ministère de la Santé, Sécurité sociale, CNAF, Mutualité agricole, etc.), personnalités qualifiées nommées par le ministère de la Santé et de la Sécurité sociale.

nouveauté

LIRE A POÉSIE

Jean-Pierre BALPE

Non, la poésie n'est pas le domaine de l'hermétisme et de l'inaccessible. Mais elle exige du lecteur une certaine disponibilité, une ouverture au fonctionnement de la langue dans ses aspects les plus divers, une acceptation de toutes ses possibilités formelles.

L'analyse que fait Jean-Pierre Balpe du langage poétique, montre comment l'écouter et le faire entendre, comment entrer dans le jeu de la poésie et amener les enfants à en jouer à leur tour.

armand colin / bourrelier

Fête des Mères



DE CHARMANTS CADEAUX

que les enfants réaliseront eux-mêmes.

- Objets en céramique ou en bois brut à décorer.
- Travaux en vannerie, raphia, corde armée.
- Ouvrages en feutrine, couture et broderie.

DES CHANSONS ENREGISTRÉES SUR DISQUES

DES POÈMES ET DES SAYNETES

Catalogues gratuits sur demande



LES EDITIONS DU
cep
BEAUJOLAIS

BP 441

69656 VILLEFRANCHE SUR SAONE CEDEX

TEL. (74) 65-04-30

« tout cela serait réalisé dans un avenir proche, c'est-à-dire d'ici une dizaine d'années... ».

Toutefois, l'heure n'est pas encore à cette situation idéale : « Il faut mettre à profit la baisse démographique pour améliorer la qualité de l'école », a expliqué le directeur des Ecoles. C'est-à-dire mettre en place une pédagogie différenciée, sensibiliser les instituteurs nouvellement formés aux problèmes du handicap et de l'inadaptation... Mais il n'a cependant pas incité les participants au rêve : il a rappelé, comme l'avait fait quelques instants auparavant la sous-directrice de la direction générale de la Santé, le budget d'austérité et les contraintes financières qui en découlent. Bref, « que l'initiative vienne de la base » a-t-il affirmé en substance, accordant à ceux qui travaillent sur le terrain la confiance du ministère de l'Education pour faire évoluer mentalités et comportements dans leur entourage.

Les expériences décrites à la tribune de ces journées d'étude sont encourageantes, même si les résultats sont quelquefois difficiles à mesurer. Il faut « reculer au maximum les limites du possible » a souligné le Professeur Deschamps, dans son rapport, pour que peu à peu les handicapés ne soient pas systématiquement exilés. Rares, pourtant, sont ceux qui se sont prononcés pour l'intégration de tous les handicapés, même si certains intervenants se sont élevés contre toute exclusion, même partielle.

Au-delà des problèmes pédagogiques que soulèvent le handicap et l'inadaptation, il existe en effet un problème politique et moral : celui de l'insertion des handicapés dans toutes les activités de la société. Tony Lainé, médecin-chef de l'intersecteur de psychiatrie infantile au centre Le Pradon de Sainte-Geneviève-des-Bois (Essonne), a souligné que « les mesures ségréguatives, la recherche d'une technicité toujours supérieure sont contraires à l'affirmation du droit pour tous les enfants à être intégrés dans les classes ordinaires » et que « la ségrégation spécialisée à l'école recouvre la ségrégation sociale dans

les faits ». L'acceptation du handicap, de la maladie de l'autre, est en effet un problème moral. « Pourquoi la société exclut-elle tous ceux qui sont considérés comme différents ? a demandé Jacqueline Defaye, docteur en sociologie et auteur d'une étude sur les épileptiques. Ne renforce-t-elle pas l'écart entre ceux qui sont « forts » et ceux qui ne le sont pas ? »

Avant toute autre action, il apparaît nécessaire, de l'avis de tous les participants, de modifier les comportements et les mentalités pour que les handicapés ne soient plus enfermés dans un ghetto, ne se sentent plus marginalisés, d'abord à l'école, ensuite dans leur vie professionnelle, et souvent dans leur vie affective. Bien sûr, les enseignants sont parmi les premiers concernés. Le Professeur Deschamps a souligné que « l'école ne supporte pas l'insupportable ». Mais l'école et les éducateurs ne sont pas les seuls responsables. Les parents ont eux-mêmes souvent bien des difficultés à formuler la situation de leur enfant handicapé. Ils préfèrent, par exemple, parler de « malaises », ou de « crises de nerf » que d'épilepsie, aggravant parfois le dialogue de sourds avec l'équipe enseignante. De la même manière, les handicaps moteurs non cérébraux (cécité, surdité, amblyopie, etc.) semblent mieux tolérés que les handicaps cérébraux ou les troubles de la conduite et du comportement.

Mais l'intégration individuelle des jeunes handicapés en classes ordinaires ne se fera pas, de l'avis des intervenants, sans un « prix à payer » dont la collectivité ne peut faire l'économie. Il s'agit aussi de manifester une réelle volonté politique, la mise en œuvre des moyens, et commencer, dès l'école ou dès la crèche, à modifier les mentalités et les attitudes qui rejettent d'emblée les handicapés. Nous en sommes, semble-t-il, bien loin, puisque dans la vie de la cité il n'y a aujourd'hui guère de place pour les handicapés, au travail comme dans les loisirs, même si la loi de 1975 a semblé marquer un pas dans cette direction.

Nicole Gauthier

L'école contre le racisme

« Une initiative unique, sans précédent dans l'histoire de l'enseignement ; le premier acte volontaire du syndicalisme enseignant pour rechercher, au niveau du monde entier, les moyens d'affirmer le rôle de l'école dans l'enseignement de la liberté, pour aider les enfants à lutter contre le racisme et l'antisémitisme. » C'est en ces termes qu'André Henry, secrétaire général de la FEN a présenté le colloque international sur « Le rôle de l'école dans la lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les violations des droits de l'homme » qui rassemblera près de quatre cents enseignants à Jérusalem du 10 au 13 novembre 1980.

Organisé à l'initiative de l'Union des enseignants d'Israël (soixante mille adhérents), par les principales organisations syndicales des Pays-Bas (Algemene Bond Onderwijzend Personeel, 80 000 adhérents), d'Allemagne fédérale (Gewerkschaft Erziehung und Wissenschaft, 200 000 adhérents), des Etats-Unis (National Education Association, plus de deux millions d'adhérents) et de France (la FEN et le SNI-PEGC), ce colloque aura pour objectif la rédaction d'une « charte » et peut-être aussi l'élaboration d'un programme d'enseignement de l'holocauste, commun à tous les pays participants. C'est du moins le souhait de Shalom Levin, secrétaire de l'Union des enseignants d'Israël, qui a pris l'initiative de ce colloque pour une double raison : la recrudescence actuelle de la vague d'antisémitisme, preuve que les pays et les peuples n'ont pas tiré jusqu'à présent les leçons de l'holocauste. « Les gens oublient très facilement les expériences du passé. C'est pour quoi nous, enseignants, devons être constamment sur nos gardes », a-t-il souligné.

Réaction à la tentative de certains courants pour « minimiser » le génocide de six millions d'êtres humains, par la création d'un comité pour une analyse approfondie, dans les ma-

nuels scolaires, de l'enseignement de l'histoire de la Seconde Guerre mondiale en général et de l'holocauste en particulier en vue de formuler des propositions en direction des ministères concernés, pour la FEN ; nécessité pour l'école de formuler une réponse face à une recrudescence du racisme suscitée par la crise économique, pour les Hollandais ; utilité de faire mieux connaître cette période aux jeunes qui, moins de quarante ans plus tard, ne savent pas grand-chose de la Seconde Guerre mondiale, afin que cela ne

se reproduise jamais, pour les Américains : voici quelques-unes des motivations des organisateurs du colloque.

Toutefois, la sensibilisation des enseignants devra dépasser les limites des programmes d'histoire car, ainsi que le soulignait Jeanne Vincent, secrétaire nationale du SNI-PEGC, « le rôle de l'école est bien plus diffus, et c'est dans la pratique quotidienne de la classe qu'une autonomie de l'enfant et un éveil à l'esprit critique lui permettront de se construire des modes d'action et de pensée tels que n'importe qui ne pourra pas venir dire n'importe quoi ».

Michaëla Bobasch

L'orientation des ENS

L'avenir des écoles normales supérieures — Saint-Cloud, Sèvres, Fontenay, Cachan et celle de la rue d'Ulm — continue de préoccuper les enseignants et plus particulièrement leurs deux syndicats, le SNES et le SNESup, qui viennent de tenir une réunion, à laquelle la presse était conviée, sur les réalités et les perspectives de développement de ces établissements. Il faut rappeler qu'un communiqué, publié en plénières vacances scolaires, à l'issue du Conseil des ministres du 8 août 1979, prévoyait un changement d'orientation pour les cinq ENS et, notamment, une diminution du nombre d'admissions dans certaines disciplines, une restructuration des compétences à Saint-Cloud, Fontenay, Cachan, un développement de la technologie dans cette dernière, un regroupement des sections littéraires à Fontenay et des scientifiques dans l'école à créer à Lyon-Gerland, entre autres.

Une récente déclaration du directeur des Enseignements supérieurs préconisant la mise en « état de survie » pendant une période de douze à quinze ans de ces écoles a remis le feu aux poudres. Pour les responsables des deux syndicats, qui s'oppo-

sent fermement à toutes ces mesures, il est clair qu'il s'agit d'un véritable « démantèlement ». A leurs yeux, c'est une menace délibérée pour la pluridisciplinarité et l'interdisciplinarité qui sont la principale originalité des ENS, menace pour les échanges, notamment ceux avec l'Université et les centres de recherche, mais aussi sur les centres pédagogiques : le Centre audiovisuel (CAV), le Centre de recherche et d'étude pour la diffusion du français (CREDIF), le Centre de recherche et de formation en éducation (CREFED), qui sont des lieux uniques de rencontre et de recherche et jouissent d'une renommée internationale.

Devant ce que les responsables syndicaux considèrent comme faisant partie du vaste plan de reprise en main et d'étouffement de l'Université et de la Recherche en dépit de toute consultation des instances habilitées et des intéressés, le SNES et le SNESup préparent une journée de réflexion et de propositions, afin de trouver une riposte à ces mesures de démantèlement, alors que la qualité de la formation est la plus grande nécessité du moment.

Maurice Guillot

et vous l'école ?

Jean-François Kahn
journaliste



ON PEUT devenir journaliste, éditorialiste de radio renommé, et même directeur de la rédaction d'un grand hebdomadaire culturel (*Les Nouvelles littéraires*) sans avoir été pour autant un élève brillant. Jean-François Kahn ne conserve pas un souvenir resplendissant de sa scolarité car il ne fut, de son propre aveu, qu'« un élève moyen et très inégal ». Il n'empêche : « Pour moi, ma scolarité est fondamentale. Je crois que la structure de ma mentalité d'aujourd'hui, de mon type de

raisonnement, de ma culture, est scolaire », même si, comme il me l'explique, il n'a pas respecté au plus près le sacro-saint programme, mais s'est, au contraire, pris de ferveur soudaine et inégale pour des aspects partiels de telle ou telle discipline : « Je me suis fait moi-même mon encyclopédie, je me suis formé une culture formidable, mais ce n'était pas forcément celle sur laquelle il aurait fallu que je me polarise pour être un brillant élève. J'ai énormément appris en classe ; j'ai appris surtout des choses que j'avais envie d'apprendre. »

Lorsque je lui avais demandé de me recevoir pour parler d'éducation il m'avait dit : « Parler d'éducation, c'est comme parler de la vie ou de la mort : on risque de ne dire que des banalités ou bien il faut y passer des heures. » Pourquoi ? : « Parce que le problème politique numéro un, au sens étymologique, c'est peut-être l'éducation. » D'elle dépendent en effet des notions essentielles comme la démocratie, l'égalité, la justice, et c'est sans doute au regard de cet objectif si élevé que Jean-François Kahn se montre si critique vis-à-vis de l'éducation d'aujourd'hui : « Je me méfie beaucoup de l'orientation actuelle qui vise, même si on ne l'avoue pas, à préparer des gens à une formation donnée, donc à abandonner une partie de ce qui fait l'essence même de l'éducation telle qu'on l'a connue depuis la Révolution française, telle que la III^e République l'a renforcée, démocratisée, à savoir un tronc commun [...] A travers cette tentative qui a échoué — mais on y reviendra — pour supprimer la philosophie, à travers cette espèce de sabotage du programme d'histoire auquel on assiste actuellement, je crains

qu'on assiste en vérité à une trahison de cet esprit qui était celui de nos pères, si j'ose dire [...] Ce tronc commun ne doit plus être humaniste, un peu éthéré, mais adapté à la technique et à la technologie ; il doit être quelque chose qui forme l'honnête homme de 1980. »

Renversant la vapeur, Jean-François Kahn préconise qu'on réintroduise la progressivité à tous les niveaux de l'enseignement et, pourquoi pas ?, qu'on mette la philo dès la sixième. Il s'explique : « Il est évident qu'on ferait un progrès énorme si l'on pouvait faire suivre à l'enfant le chemin de la civilisation, c'est-à-dire lui faire comprendre que le chemin de l'esprit humain c'est en même temps la philosophie, l'histoire, les sciences, et qu'il y a un rapport entre elles, que telle découverte scientifique n'est pas sans rapport avec le mouvement de la pensée, que ce n'est pas sans conséquence sur les progrès de l'architecture, l'évolution de l'art, etc., et que ce n'est pas national, mais international. Non seulement ce n'est pas vers cela que l'on tend, mais on aggrave l'aspect absolument décousu et non progressif de l'enseignement ; et la philosophie qui devrait être le lien de tout cela, on veut la supprimer. Je trouve cela tout à fait catastrophique ! »

Résultat, une bonne scolarité n'est pas, et de loin, la garantie d'une bonne culture, la réussite ne prouve rien ; qu'ils aient le bac, une licence, qu'ils soient cadres, pour Jean-François Kahn, bien des gens « ne savent rien ». D'ailleurs : « Les journalistes sont incultes : ils sont des produits de ce système. » Sauf un ?

Propos recueillis par
Jean-Pierre Vélis

l'audiovisuel

entre les mains des enfants



A la suite de l'exposition intitulée **Les chemins de l'image** consacrée aux réalisations de l'Atelier audiovisuel — une des sections de l'Atelier des enfants du Centre Georges-Pompidou — (cf. **l'éducation** n° 408 du 17 janvier dernier), un débat a rassemblé, à Paris, une trentaine de participants venus de toute la France : enseignants, éducateurs spécialisés, animateurs de MJC, cinéastes, dont le point commun était d'avoir recours à l'audiovisuel dans leur travail avec les enfants.

UNE VOITURE de cirque circule en plein hiver sur une route de montagne. Le terrain est accidenté et la conduite périlleuse s'achève bientôt par un dérapage. Les portes s'ouvrent, les clowns roulent dans la neige. Ils se relèvent et repartent. Mais deux d'entre eux ont été oubliés. Après une marche pénible à travers champs, ils construisent une cabane avant la tombée de la nuit. Au réveil, ils se trouvent nez à nez avec un gros ours qu'ils « neutralisent », grâce à une recette puisée dans « le livre du docteur », et avec lequel ils fraternisent. Bientôt la voiture revient, récupère les égarés et s'éloigne, tandis que l'ours, planté au bord du chemin, agite un mouchoir et sèche ses larmes. Ce film intitulé *L'ours et les clowns* a été réalisé par les élèves du CM 1 de l'école du Lac à La Villeneuve-de-Grenoble, grâce à une collaboration de l'institutrice avec le Centre audiovisuel de La Villeneuve. Cette réalisation a été précédée d'un travail préalable destiné à montrer aux enfants les différentes étapes de la conception à partir du décortilage de films publicitaires. Les élèves ont ensuite tourné leur propre film d'après un scénario écrit en classe ; même la bande sonore a été réalisée par eux, avec l'aide du professeur de musique.

L'école en rose est bien différente. Il s'agit d'un film entièrement improvisé réalisé par des enfants de huit à douze ans dans le cadre d'un centre de loisirs : l'atelier super-8 de la MJC Gorbella à Nice. Au cours d'une promenade, les enfants ont repéré une école désaffectée, destinée à être démolie à cause de la construction de l'autoroute. Dans ce décor, ils ont donné libre cours à leur imagination, avec le résultat suivant : des élèves qui se battent en duel dans la cour de récréation sont rappelés à l'ordre par l'instituteur dont l'attitude autoritaire et répressive suscite une révolte au cours de laquelle il est tué ; les élèves se livrent alors au saccage des locaux, puis à une âpre lutte pour la conquête du pouvoir. Le

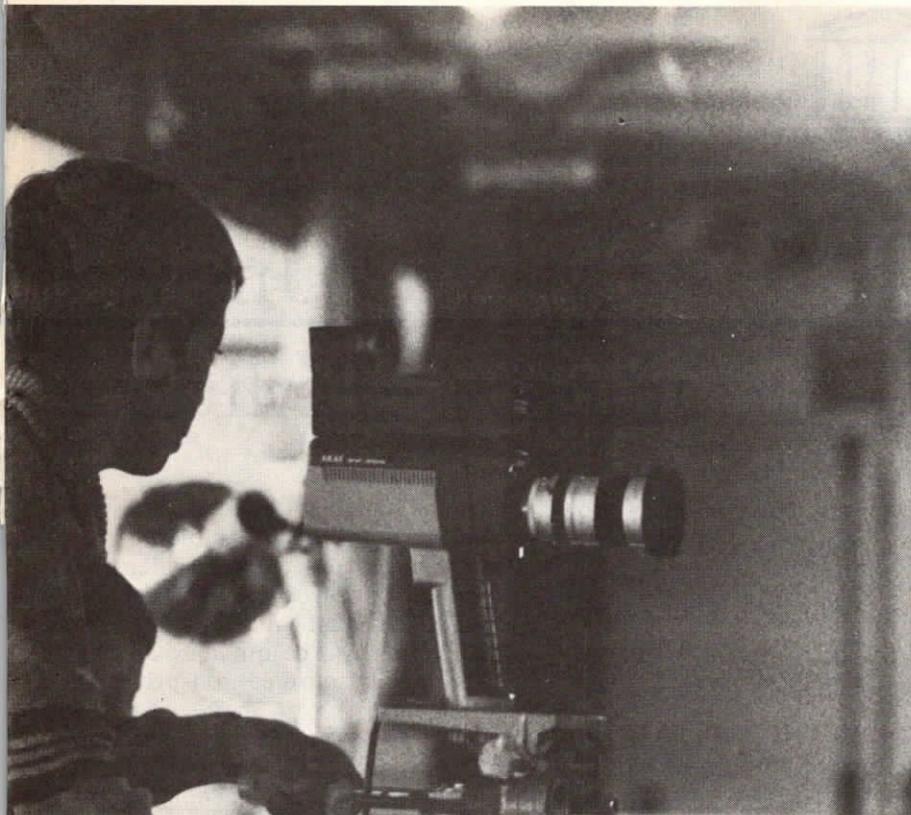
film s'achève sur la démolition de l'école.

On retourne dans le cadre scolaire pour *La sirène de la place Wilson*. Il s'agit de la réalisation d'un film, à partir d'un article de journal, par des élèves de seconde AB avec l'aide de l'équipe du Centre audiovisuel et chorégraphique « Delta-Phi » de Dijon. L'argument est simple : une clocharde est tombée dans le bassin du jardin public ; en plein été, à l'heure de midi, celui-ci est très fréquenté, mais seules deux jeunes filles se portent au secours de la malheureuse qui continue à patauger jusqu'à ce que deux hommes viennent prêter main forte aux sauveteuses ; une fois hors de l'eau, elle ignore superbement ces dernières et dit « merci messieurs ». « *Ce texte peu bavard (une seule phrase est prononcée) a réellement permis aux élèves de se colleter avec l'image* », ont souligné avec satisfaction les membres de l'équipe de « Delta-Phi ». L'essentiel de la recherche préalable avec la classe (trois séances d'initiation technique — pratique et théorique —, suivies de quatre matinées de découpage et d'adaptation du texte, et de trois séances de tournage de quatre heures chacune) a porté sur les sensations. « *La chaleur, qu'est-ce que c'est ? Et comment rendre cette sensation de chaleur, par quelles images, par quelle lumière ? Le but était en définitive de renvoyer aux expériences sensibles de chacun. Le professeur de français pensait avoir épuisé son texte, mais celui-ci s'est remis à palpiter au moment de le remettre en images* », a précisé Philippe Dodet de l'équipe « Delta-Phi ».

Voici donc trois types de productions différentes à partir desquelles s'est engagé le débat. La création avec une préparation préalable très poussée à Grenoble, l'animation pour l'animation à Nice, ou bien la production élaborée mais qui laisse une certaine latitude à l'imagination



en cours de réalisation à Dijon, quelle est la bonne voie ? Autrement dit, qu'est-ce qu'une pédagogie libératrice de l'audiovisuel ? Faut-il privilégier la fabrication d'images, ou au contraire la réflexion sur celles-ci ? Autant de questions que se sont posées les participants. L'audiovisuel est un outil complexe et coûteux, pas toujours adapté aux enfants (parmi les difficultés exprimées, on peut évoquer celles des animatrices de la MJC de Nice qui ont dû se charger du montage, ce travail minutieux n'attirant guère les enfants) et qu'il faut savoir manier sous peine d'être déçu. Les exemples sont nombreux. Gérard Bert, animateur à la MJC du Havre, déplorait la pauvreté de l'image obtenue par les enfants par rapport à celle de la télévision. Quant à Hélène Gallay, du centre audiovisuel de La Villeneuve-de-Grenoble, elle relatait ainsi son expérience : « *Il y a sept ans, les classes venaient dans le studio, jouaient une pièce de théâtre que l'on filmait, sans travail préalable, sans se demander : que va-t-on dire, à qui, comment le présenter ? Or, lorsque l'on montrait le film à d'autres classes, on s'apercevait que le message ne passait pas. C'est pourquoi il a fallu s'orienter vers des produits plus élaborés ; pendant trois ans, toutes*



les classes sont passées par l'apprentissage de la photographie en noir et blanc, de la diapositive et de la vidéo, avant de produire un film en sixième. »

Autre déception, non plus des enfants, mais des éducateurs cette fois : l'absence de corrélation entre la fabrication et la réflexion sur les images. Les participants ont été nombreux à remarquer que les enfants ne font pas le rapprochement entre ce qu'ils font à l'atelier audiovisuel et ce qu'ils voient à la télévision, laquelle garde indiscutablement son pouvoir de fascination. De là à s'interroger sur la nécessité même de la fabrication, il n'y avait qu'un pas... que certains ont franchi. « Est-il nécessaire de prendre un crayon pour déchiffrer une œuvre picturale ? De même est-il nécessaire de réaliser un film pour comprendre l'image ? », a demandé Georges Rouveyre, chercheur à l'INRP, mettant plutôt l'accent sur la lecture de l'image et l'utilité d'« apprendre aux enfants à déchiffrer et à décoder ce monde de signes ». Cette question a suscité de nombreuses réactions, toutes en faveur de la fabrication. « Tout savoir qui n'est pas un savoir-faire est illusoire. Il faut passer par la manipulation », soulignait notamment Claude Carrez, enseignant à

l'université de Lyon II.

Une fois admise la nécessité d'une production audiovisuelle par les enfants, a surgi une autre interrogation : qui doit tenir la caméra ? L'enfant doit-il nécessairement appuyer sur le bouton ? Là encore les avis étaient partagés. Ceux qui étaient contre alléguaient les difficultés engendrées par les aspects techniques, obstacle supplémentaire à l'expression. Il est important d'appuyer sur le bouton, rétorquaient les autres. « Il ne faut pas plus tenir la caméra que le stylo à la place de l'enfant. Si on ne lui permet pas de tenir la caméra, c'est dans l'intention d'obtenir un produit fini tel que l'adulte le souhaite », estimait Martine Piquet, du service d'animation du district urbain de Mantes-la-Jolie. De son côté, une animatrice de l'atelier audiovisuel du Centre Pompidou soulignait l'importance de la recherche collective lorsque c'est un enfant qui tient la caméra : « Comment filmer tout le monde ensemble ; une image trop claire ou trop sombre ; autant de problèmes à résoudre pour le groupe d'enfants, c'est un travail d'équipe. »

Certes, l'outil audiovisuel est extrêmement complexe, mais il per-

met parfois de s'exprimer mieux que par la parole comme l'ont remarqué plusieurs intervenants. Ainsi, Jean-Jacques Cluzeau, de « Delta-Phi » à Dijon, a relaté une expérience avec des adolescents du Sud-Est asiatique de trois ethnies différentes : « *Nouvellement arrivés en France, ils ne comprenaient pas plus le français qu'ils ne se comprenaient entre eux ; pour eux, l'audiovisuel a été une occasion de s'exprimer, un langage qui a comblé l'absence de langage verbal. Chaque groupe racontait son histoire, sa culture.* » Dena Sardet, animatrice à la MJC Gorbella, de Nice, a constaté le même phénomène chez un enfant sourd-muet : « *Il a très vite maîtrisé les techniques et demande toujours à jouer avec la caméra, alors que beaucoup d'autres enfants préfèrent, lorsqu'ils ont le choix, des choses plus simples comme le xylophone.* »

L'utilisation de l'audiovisuel exige sans aucun doute l'acquisition d'un certain langage ; mais peut-être celui-ci n'apparaît-il pas si complexe aux enfants, et sans doute ce débat reflétait-il avant tout les inquiétudes des adultes. « *Les enfants sont baignés par l'image bien plus que nous ne l'avons été. Je me demande si les primitifs de l'image, ce n'est pas*



nous les adultes », s'exclamait Philippe Dodet, de « Delta-Phi », soulignant la nécessité de ne pas chercher à transposer à tout prix, et de préserver la spécificité inhérente à chaque mode d'expression : « *Ce que je veux dire en images, je ne peux le dire qu'en images. De même que, lorsque je danse, ce que je veux dire, je ne peux le faire qu'en mouvement.* »

Au-delà de l'audiovisuel, outil ou moyen d'expression, c'est l'audiovisuel « catalyseur », c'est-à-dire point de départ pour d'autres activités, qui est apparu. Pour s'en convaincre, il suffisait d'écouter ces deux anecdotes. Celle d'Anne-Marie Meissonnier, responsable de l'atelier audiovisuel du Centre Pompidou : « *Un jour, on a allumé un feu pour les besoins d'un film. Tout le monde est venu autour du feu, et l'on n'a jamais fait le film.* » Et celle d'un animateur en milieu rural, à Rodez : « *Nous sommes intervenus dans un village où l'institutrice était peu enthousiasmée. Nous avons présenté en classe un film réalisé chez un ancien de la commune, qui racontait une légende. Les élèves ont voulu connaître le personnage de l'écran. Ce dernier est venu raconter l'histoire en classe. Les enfants ont dessiné, puis élaboré, à partir de là, une véritable expédition ; ils sont partis pendant quatre jours avec l'institutrice et le grand-père dans la montagne à la recherche d'un souterrain mentionné dans la légende.* » Et de conclure : « *Ce qui importe, c'est moins l'expérience audiovisuelle que ses prolongements.* »

Outil pédagogique à multiples facettes, élément d'un domaine — celui de l'image — que l'on ne peut plus ignorer, l'audiovisuel reste difficile à utiliser tant pour des raisons de compétence (formation des enseignants) que de coût. Le problème des crédits et subventions est commun à tous ceux qui s'intéressent à sa pratique. Autre difficulté, l'isolement, que ce débat aura aidé à rompre.

Michaëla Bobasch

L'Unesco maison d'édition

L'importante exposition, annoncée dans notre n° 410 du 31 janvier, qui se tient jusqu'au 30 mars à l'INRP sur le thème

Les publications de l'Unesco au service de l'éducation

fait ressortir la grande Organisation comme une véritable maison d'édition. En effet, depuis sa création, en 1946, elle a publié sept mille titres dans quelque soixante-dix langues, et la revue **Le Courrier de l'Unesco** est diffusée à trois cent mille exemplaires dans ses versions française, anglaise et espagnole. C'est cet aspect du rôle d'éditeur joué par l'Organisation que nous avons abordé avec Ramon Nieto Alvarez-Uria, directeur de l'Office des publications de l'Unesco.

• *A travers le service que vous dirigez, l'Unesco apparaît comme une authentique maison d'édition. Cette assimilation est-elle fondée pour un tel organisme ?*

Si l'on tient compte du nombre de titres publiés par an, on peut comparer les services de l'Unesco à une maison d'édition de taille moyenne. Nous publions, en effet, plus d'une centaine de titres différents par an, en trois langues, une douzaine de revues importantes et plusieurs bulletins. Bien entendu, c'est la diversité linguistique qui rend notre travail beaucoup plus complexe. Nous publions réguliè-

ment en anglais, français et espagnol et nous le ferons bientôt en arabe et en russe. Il y a également la distribution faite à l'échelle mondiale, c'est-à-dire dans cent quarante pays, ce qui n'existe pas dans les maisons d'édition privées.

• *Une maison d'édition sélectionne les ouvrages. Sur quels critères l'Unesco opère-t-elle le choix de ses publications ?*

Le plan des publications est décidé par la Conférence générale qui se réunit tous les deux ans, et il est étroitement lié aux activités du programme de l'Organisation. Dans la plupart des cas, les choix sont en conséquence des projets, par exemple les résultats des recherches, des enquêtes menées sur le terrain par les experts. Le fait d'avoir un plan pré-établi marque une différence avec les maisons d'édition privées, mais le fait d'être lié par le programme des réalisations n'est pas une contrainte, toutes les maisons d'édition sont conditionnées par leur style, leur définition ou le marché.

• *Justement, comment est appréhendé le facteur commercial ?*

Ce n'est pas le facteur commercial qui intervient dans le choix des titres, ce sont les besoins de certains membres ou les décisions de la Conférence générale qui, parfois, entreprend une publication dans des domaines où il n'existe pratiquement rien. Par exemple, *l'Histoire générale de l'Afrique* que nous préparons ou des ouvrages dans les domaines de l'océanographie, de l'hydrographie,

etc., où pratiquement l'Unesco, seule, peut rassembler les résultats de travaux et recherches de scientifiques du monde entier. En réalité, ce sont les quatre secteurs du programme, éducation, sciences sociales, culture et communication, qui, soit directement, soit au travers de collaborateurs extérieurs, sont les véritables auteurs de nos publications. L'aspect commercial est examiné à posteriori, ce qui est un certain inconvénient, c'est vrai, mais la décision d'incorporer un manuscrit à une collection, le choix des illustrations, la présentation, la publicité, la promotion, sont des décisions commerciales. Il faut dire encore que si la Conférence générale décide du plan, elle approuve aussi le budget, ce qui nous cantonne dans un cadre assez rigide.

• *Avez-vous une possibilité d'évaluation de l'impact et des retombées de vos publications ?*

Nous avons, comme tout le monde, le moyen d'évaluer l'impact par les chiffres de vente. Nos statistiques montrent que, pour une grande part, nous nous adressons à des spécialistes : spécialistes gouvernementaux, décideurs, planificateurs, hommes politiques d'une part, et les enseignants d'autre part. Trente pour cent de nos publications dans le domaine de l'éducation intéressent les enseignants de toutes les disciplines. Et il y a, bien sûr, ce qui intéresse les spécialistes dans chaque domaine, par exemple le fameux manuel pour l'enseignement des sciences, celui sur la géographie, en préparation, ou ceux de la série des nouvelles tendances dans l'en-

seignement des mathématiques, de la chimie et autres disciplines scientifiques. Ceci, mis à part *Le Courrier de l'Unesco* que nous considérons comme une revue éducative plutôt didactique et qui s'adresse même aux lycéens.

• *Le multilinguisme de vos éditions ne risque-t-il pas d'engendrer une certaine uniformisation de l'éducation ?*

La vision internationale des problèmes que permet l'Unesco aide à éliminer cette crainte. Nos publications sont le fruit de travaux collectifs, plus de la moitié de nos titres sont des ouvrages de plusieurs auteurs, souvent de pays ou de régions différentes du globe. Même lorsqu'il y a un auteur de synthèse, la substance du livre est collective. La façon de traiter le problème examine toutes les facettes dans toutes les régions, tous les systèmes politiques, toutes les idéologies. L'Unesco est la voix de la communauté internationale dans les domaines de sa compétence. On s'efforce de suivre le consensus comme méthode de travail et de décision. Consensus ne veut pas dire uniformité des critères, ni homogénéité totale, mais accord global sur le fond, avec des nuances.

• *Vous mettez l'accent plus particulièrement sur les pays en voie de développement. Cherchez-vous à atteindre la base ou devez-vous garder pour cible une certaine élite ?*

Nous ne pouvons pas atteindre la base. Ce pourrait être, par exemple, l'élaboration et la pro-

duction de manuels scolaires ou de matériels pour l'alphabétisation. L'Unesco ne peut le faire, et ce n'est pas pour ne pas concurrencer les maisons d'édition privées, mais parce qu'il y a des différences de plan, de programmes dans chaque pays. Notre but est de recueillir toutes les données, toutes les expériences existantes, et de communiquer les innovations à tous les pays membres. Du point de vue politique, oui, les destinataires sont les élites, les décideurs, mais indirectement cela concerne tout le monde.

• *L'exposition qui se déroule à l'INRP est-elle seulement destinée à montrer la vitrine de la maison d'édition Unesco ou bien fait-elle partie d'une démarche pour aller plus loin avec le monde enseignant ?*

Depuis le début de 1978, nous avons réalisé plus d'une centaine d'expositions dans cinquante pays environ, mais celle que nous présentons à l'INRP est la première de cette importance sur les publications de l'Unesco au service de l'éducation. L'éducation est le secteur le plus important de notre maison par le nombre de titres et, bien que les enseignants français soient familiarisés avec l'Organisation puisque son siège est à Paris, nous avons voulu qu'ils sachent ce que nous publions. Nous devons à nouveau familiariser le public enseignant avec l'éventail de nos productions, y compris celles audiovisuelles, et celles qui sont en rapport avec l'éducation. Nous avons remarqué qu'elles étaient mieux connues il y a vingt-cinq ans, sans doute parce qu'alors les pro-

ductions étaient moins nombreuses.

Nous faisons également des expositions thématiques et, pour l'avenir, nous en organiserons une avant l'été à Grenoble, à Créteil, puis à Lyon avant la fin de l'année. D'ici quatre ou cinq ans, nous aurons exposé dans toutes les villes importantes.

• Pour conclure, quels sont les grands projets de l'Office des publications ?

Les deux premiers volumes de l'*Histoire générale de l'Afrique* sortiront entre les mois de mars et mai prochains. Un *Histoire de l'Asie centrale* est en préparation, dont le premier volume sortira d'ici deux ou trois ans. Une *Histoire de l'Amérique latine* est également à l'étude. Ce sont les grands projets. Mais dans le cadre des publications normales, nous avons commencé une collection sous le titre « Actuel » qui s'adresse à ce que nous appelons un large public cultivé. Les trois premiers titres reflètent bien les préoccupations de l'homme contemporain : *Suicide ou survie d'ici l'an 2000*, *Biologie éthique*, *L'Apartheid*, et le prochain sera sur la violence et ses causes. Nous venons également de publier un ouvrage d'un auteur français, François Richaudeau : *Conception et production des manuels scolaires*, livre qui, bien sûr, ne pourrait jamais être fait par une maison d'édition privée.

C'est évidemment dans ces domaines que se situe notre action, parce que l'approche internationale, les recherches et travaux de l'Organisation nous permettent de faire ce que les maisons d'édition privées ne peuvent réaliser parce qu'elles n'en ont pas les possibilités ou pour des questions de rentabilité. C'est aussi notre préoccupation constante d'éviter de faire ce que les autres pourraient faire mieux que nous.

Propos recueillis par
Maurice Guillot

Les textes publiés dans cette rubrique nous ont été adressés par des lecteurs et n'engagent donc que leurs auteurs et non la revue.

vos opinions

le droit au mi-temps

Nous publions ici les données d'un recours devant le tribunal administratif de Lille engagé par une enseignante à propos du refus, par l'administration, d'un prolongement d'exercice à mi-temps de ses fonctions de conseiller en formation continue.

En donnant connaissance de la position de l'intéressée, Jeanne-Marie Caudron, et des grandes lignes de l'argumentation de l'administration, nous pensons éclairer certains de nos lecteurs qui pourraient se trouver dans un cas similaire.

D'ABORD professeur de français dans un collège d'enseignement technique pendant six ans, je suis — depuis cinq ans — conseillère en formation continue pour un groupe de lycées et collèges lillois. Cette spécialité exercée par quelques enseignants consiste à organiser des stages d'éducation permanente au bénéfice des adultes, salariés ou autres, qui acceptent de suivre une formation.

J'ai trente-cinq ans. Il y a quatre ans, j'ai épousé un veuf, père de quatre garçons, et nous avons eu une fille. Des cinq enfants, trois sont encore « à charge ». Ils ont respectivement quinze ans, neuf ans et deux ans et demi.

objet du litige

Pour l'année scolaire 1978-1979, j'ai

obtenu de travailler à mi-temps sur mon poste de conseillère en formation continue. Mais lorsque j'ai demandé le renouvellement de cette autorisation, celle-ci m'a été refusée, et le refus assorti d'un conseil : reprendre un poste de professeur pour pouvoir travailler à mi-temps...

Or j'y perdrais une nouvelle qualification, acquise par une année de formation complémentaire, et une indemnité qui représente plus d'un sixième de mon salaire. J'avais pourtant fait en temps voulu, et à titre conservatoire, une demande de retour sur un poste de professeur de CET, demande comprenant six établissements relativement proches de mon domicile. En effet, le travail à mi-temps n'aurait plus aucun intérêt si les déplacements devenaient trop longs.

Il faut croire qu'aucun de ces postes n'était vacant, puisque mon administration n'a pas jugé bon de me répondre sur ce point. Et à la rentrée scolaire dernière, j'ai été contrainte de reprendre à plein temps mon poste de conseillère en formation continue.

Comme cette décision du ministère me paraissait injustifiée, j'ai déposé un « recours pour excès de pouvoir » devant le tribunal administratif.

arguments invoqués

J'ai ainsi engagé une procédure qui sera longue et dont je sais, malgré mon intime conviction d'être dans mon droit, qu'elle n'est pas gagnée d'avance. En effet, tous les textes autorisant les fonctionnaires à exercer leur service à mi-temps sont assortis de la même clause : l'autorisation peut être accordée « compte tenu des nécessités de fonctionnement du service ».

En ce qui me concerne, le motif essentiel du refus est le suivant : les conseillers en formation continue sont des personnels trop spécialisés pour être remplacés. Or les textes réglementaires prévoient de nommer un auxiliaire sur le demi-poste laissé vacant par le fonctionnaire travaillant à mi-temps, et ceci est couramment pratiqué pour les enseignants.

Cette discrimination signifierait-elle que l'enjeu est plus important lorsqu'il s'agit d'un travail administratif que lorsque l'éducation des enfants

est directement en cause ? Et la tâche d'un enseignant serait-elle moins « spécialisée » qu'une autre ?

Incohérences du système

Par ailleurs, en cette période de chômage, ne pourrait-on au contraire encourager le travail à temps partiel pour satisfaire un plus grand nombre de demandeurs d'emploi ?

Enfin et surtout, à l'époque où l'on parle de la baisse démographique, où l'on prétend inciter les familles à avoir un troisième enfant, n'est-il pas pour le moins incohérent de refuser ce qui pourrait faciliter la vie du couple, en laissant à l'un des deux parents plus de temps à consacrer aux enfants ?

A moins que, malgré la reconnaissance du droit au travail dans la déclaration universelle des Droits de l'Homme, on veuille enfermer les couples dans ce dilemme inhumain : exercer une activité professionnelle ou élever des enfants. Car dans les conditions de vie et de travail que nous connaissons, il devient de plus en plus difficile de concilier les deux sans dommage... Et le prix à payer en matière de disponibilité vis-à-vis du conjoint et des enfants, sans même parler des loisirs et de la qualité de la vie, est bien lourd.

De plus, l'indépendance financière est une nécessité ressentie aujourd'hui par tous, hommes ou femmes. Abandonner son métier, c'est prendre un bien gros risque. Alors que faire, sinon se battre pour obtenir, entre autres mesures, le droit au travail à temps partiel pour tous ?

Le cumul des fonctions professionnelles, politiques, etc., au plus haut niveau, prouve bien que l'exercice de plusieurs tâches à temps partiel est possible.

Jeanne-Marie Caudron

Le refus signifié par l'administration à la demande de Jeanne-Marie Caudron, outre que celle-ci avait obtenu d'exercer à mi-temps « à titre exceptionnel pour l'année scolaire 1978/1979 » et avait été prévenue d'une non-reconduction de cette mesure dès mars 1979 à moins de formuler une demande en retour de formation initiale, repose essentiellement sur trois

points.

● La fonction de conseiller en formation continue ne correspond ni à un grade, ni à un emploi, ni à un corps. Il s'agit d'un poste uniquement fonctionnel sur lequel sont nommés des fonctionnaires qui, tout en continuant à appartenir et à faire carrière dans leur corps d'origine, assurent pendant un certain nombre d'années l'animation de développement de la formation continue au sein de l'appareil éducatif public. Cette fonction, l'administration la considère comme « très spécialisée », exigeant des compétences particulières qui nécessitent une année de stage spécifique. La circulaire 75 004 du 2 janvier 1975 concernant le recrutement précise les aptitudes et l'expérience requises. Cette « qualification » particulière exclut, à ses yeux, le recrutement d'un auxiliaire pour assumer un mi-temps complémentaire. Etant donné le petit nombre de ces postes — 1 100 pour l'ensemble de la France — et l'exigence d'une continuité dans l'action, étant donné aussi le décret n° 701271 du 23 décembre 1970 stipulant que l'autorisation d'exercer à mi-temps est accordée compte tenu des nécessités de fonctionnement du service, ces dernières, en l'occurrence, justifient qu'il soit demandé aux fonctionnaires désireux d'exercer à mi-temps de renoncer à la fonction de conseiller en formation continue.

● L'Instruction 73 061 du 2 février 1973, relative aux structures du développement de la formation continue

à propos des conseillers en formation continue définis précédemment, précise notamment que la situation « imposera donc de créer à différents niveaux des équipes compétentes, avec des personnes à temps plein qui devraient connaître les problèmes de nos interlocuteurs [...] Ces équipes seront situées dans un premier stade au niveau rectoral, à la disposition du DAFCO, et au niveau national à l'intérieur de l'ADEP. Ultérieurement, des équipes semblables mais moins importantes seront mises en place au niveau des groupements d'établissements » (chapitre III § 3.1 al. 6 et 7).

● Enfin, en ce qui concerne la notion de service, l'administration fait là encore appel à la circulaire 75 004 du 2 janvier 1975 qui met l'accent sur la nécessaire disponibilité des CFC en ces termes : « Dans le cadre général du statut des agents de la Fonction publique, les obligations de service doivent tenir compte des contraintes de ces fonctions. Les animateurs de formation continue doivent être disponibles tout au long de la semaine, sans que leurs activités puissent être décomposées et comptabilisées en heures... » (chapitre V § 5.2). L'indemnité spécifique attachée à cette fonction est d'ailleurs prévue en raison de ces contraintes particulières.

Bref, l'administration considère que Jeanne-Marie Caudron ne peut alléguer une erreur de droit ainsi qu'une erreur manifeste d'appréciation à l'encontre d'une décision qui lui avait été annoncée dès le 14 juin 1978.

rencontres de "l'éducation"

L'éducation a choisi la Bretagne pour organiser, avec la Fédération des œuvres laïques d'Ille-et-Vilaine, une journée d'étude sur le thème
Conscience civique et formation du citoyen

C'est à Rennes, le **7 mai** prochain, que cette rencontre aura lieu. Retenez cette date si vous voulez y participer.

Entre temps, nous vous donnerons toutes précisions nécessaires.

Voyages de fin d'études
NAOURS (Somme)
 entre Amiens et Doullens
 GROTTES-REFUGES III^e siècle
 VIEUX METIERS - MOULINS A VENT
 Parc de jeux - Buvette - Pique-nique
 Prix scolaires
 Renseignements :
 Grottes NAOURS, 80114 - Tél. (22) 93-71-78

avec le **CLUB ANGLAIS**

VACANCES LINGUISTIQUES:

ANGLETERRE, ECOSSE, IRLANDE,
 Espagne, Allemagne, Autriche, Italie
 (hôtels, pensions, familles, universités)
 pour adolescents et pour adultes

VACANCES SPORTIVES

tennis, voile, pêche, plongée,
 natation, équitation

programmes touristiques tous horizons

TARIF SPECIAL JEUNES

28, rue des Fossés St Bernard Paris 5^e
 tél. 354.01.72 lic. A 483

larzac



**RÂNDONNÉE
 PEDESTRE**
 accessible à tous

A. Nicollet, ED.
 Guide de Montagne

34380 Viols le Fort
 (67) 55.03.67

**YOGA
 RELAXATION
 PSYCHOMOTRICITÉ**

J.P. Vinas, ED.

Place de l'église
 91450 Etioilles
 075.29.46
 (répondeur)

NOUS EDITONS
 VITE ET DIFFUSONS BONS MANUSCRITS
 EDITIONS REGAIN - MONTE-CARLO

● POUR VOS ACHATS DE VINS DE
 BOURGOGNE, J.-C. BOISSET, fils et
 genre de collègues, 21700 NUITS-SAINT-
 GEORGES, propriétaire et éleveur en dif-
 férents crus, vous adressera sur demande
 son tarif avec des conditions très parti-
 culières aux enseignants.

GUIDE NÉRET DES CARRIÈRES 1980



« Pour tous les chefs d'établissements, un ouvrage désormais classique en matière d'orientation. »

Impression en 2 couleurs, **376 pages**. 75 F.
 Editions Néret, 23, rue de Chabrol, B.P. 59-X
 75462 PARIS CEDEX 10. Tél. : 824-70-79.

Le prix mentionné s'entend prix public de l'éditeur pour la vente par correspondance. Il comprend les frais d'enregistrement, de facturation et de port.

Toujours disponibles :

**ARTICLES ET DOCUMENTS
 PUBLIÉS DANS
 l'éducation
 DE 1974 À 1977**

64 pages (h. 30 x l. 21 cm)
12 F

Commandes à **l'éducation**
 2, rue Chauveau-Lagarde,
 75008 Paris

CCP 31 680 34 F La Source

BOUVIER-PARIS

15, rue d'Abbeville - 75010 PARIS • Tél. 878-24-88
 Métro : Poissonnière - Gare du Nord

MAGASIN DE MUSIQUE
 TOUTES EDITIONS MUSICALES FRANÇAISES & ÉTRANGÈRES
 (tous instruments)

Vente sur place et par correspondance

INSTRUMENTS MUSICAUX SCOLAIRES
 (Studio 49 - Sonor)

FLUTES A BEC & INSTRUMENTS ANCIENS MOECK
 FLUTES TRAVERSIÈRES - CLARINETTES
 TROMPETTES - SAXOPHONES

GUITARES - BANJOS - MANDOLINES

(housses, étuis, cordes...)

PIANOS DROITS - PIANOS A QUEUE - CLAVECINS - EPINETTES
 ORGUES ÉLECTRONIQUES (classique et variété)

Crédit courant ou personnalisé - Location vente longue durée

l'éducation

a
retenu
pour vous
cette
semaine

un manuel

Qui n'en est pas un mais qui séduira les manuels puisqu'il s'agit d'apprendre à fabriquer et animer les **Marionnettes et marottes** (Armand Colin/Bourelle). L'auteur, René Caillaud, annonce d'entrée la couleur : il n'est pas un spécialiste. Mais pour s'être intéressé durant plus de vingt ans aux marionnettes, il a voulu faire de cet ouvrage un manuel d'initiation destiné avant tout aux éducateurs désireux d'aborder la technique de la marionnette avec un groupe d'enfants. Il nous prévient de même que nous n'y trouverons pas de « recettes » savantes destinées aux professionnels. Cependant, ce petit livre fait avec sérieux et grande attention le tour des problèmes. Les matériaux utilisés, la technique, les différents types de marionnettes, la marotte, les personnages, la construction collective, l'initiation à la manipulation, l'animation, les thèmes de jeux, les décors, l'éclairage, la sonorisation, sont complétés par une trentaine de fiches techniques et un nombre important de croquis et photos.

un guide

Pour les beaux jours qui arrivent et vont nous permettre d'entreprendre ou de reprendre l'exploration de nos régions. Ce guide nous livre, par la plume de Mylène Rémy en 240 pages et l'objectif de Luc

Girard en 70 pages de photos couleur et 11 cartes et plans **L'Alsace aujourd'hui** (Editions j.a.). Avec ses chapitres « Le sol et les hommes », « Le patrimoine culturel », la première partie nous est livrée comme un roman fascinant, souvent écrit avec les majuscules de l'Histoire. La partie « Ville par ville, site par site », si elle nous contraint à jouer les touristes déboussolés par l'ordre alphabétique, n'en est pas moins passionnante et nous livre anecdotes, légendes, folklore au fil de quelque cent vingt-cinq pages. Enfin « Le voyage » nous donne les renseignements classiques du « comment voyager en Alsace », la qualité de l'accueil, les sports à pratiquer, les fêtes et divertissements et, bien entendu, les hôtels et bonnes tables. Un guide à ne pas oublier.

un séminaire

Philosophie et mathématiques. Suite du programme du séminaire organisé à l'Ecole normale supérieure de la rue d'Ulm : le mercredi 26 mars, **Pourquoi faire des mathématiques ?**, par P. Erdős ; le vendredi 16 mai, **Négation locale et complément en logique et en mathématiques**, par Y. Gauthier ; le mercredi 4 juin, **Logique et ontologie**, par N. Mouloud. La séance primitivement prévue pour le 14 avril n'aura pas lieu. Rappelons que ces séances se tiennent à 20 h 30 dans la salle V de l'ENS, 45, rue d'Ulm, Paris 5^e.

des expositions

Qui s'inscrivent directement dans le cadre de **l'Année du patrimoine** et qui sont conçues, réalisées et animées par l'Inventaire général des monuments et des richesses artistiques de la France. Il s'agit, dans la plupart de ces manifestations, d'inviter le grand public à prendre conscience de son environnement, ce qui apparaît comme étant la première des mesures de protection. Ainsi, se déroulera à la Bibliothèque de la Part-Dieu à Lyon, du 5 au 30 mars, l'exposition **Connaitre son patrimoine** qui mettra l'accent sur des richesses mal connues et souvent menacées de la région Rhône-Alpes (tous les jours sauf dimanche et lundi). Du 8 mars au 20 avril, **Les richesses artistiques de Saint - Germain - en - Laye** seront l'occasion d'un itinéraire à travers les hôtels et les demeures des XVII^e et XVIII^e siècles de cette ville royale pour tous ceux qui aiment, connaissent ou croient bien connaître cette magnifique cité (au Manège royal, tous les jours de 10 à 18 heures). Enfin, c'est à Thiais, au Centre commercial de Belle-Épine, dans le Val-de-Marne, jusqu'au 30 avril, qu'une exposition sur les **Aspects de l'architecture rurale en région parisienne** présentera un aspect trop méconnu du patrimoine d'Ile-de-France avec une importante part justement consacrée à la région appelée aujourd'hui Val-de-Marne (tous les jours, sauf dimanche, de 9 à 18 heures).

on fixe

■ **LES DATES de la Quinzaine de l'école publique**, du 28 avril au 11 mai 1980, avec collecte et vente d'insignes sur la voie publique le 11 mai (circulaire du 5 février 1980 - B.O. n° 6).

■ **LES MODALITES de la Journée nationale d'information sur l'alcoolisme** avec possibilité de projection du film « Tu bois quelque chose ? » (circulaire du 11 février 1980 - B.O. n° 7).

■ **LES DATES des fêtes légales et des jours chômés et payés en 1980** dans les administrations et services publics (circulaire du 14 février 1980 - B.O. n° 7).

■ **LES TAUX de rémunération des heures supplémentaires effectuées par les personnels enseignants pour le compte et à la demande des collectivités locales**

Heure d'enseignement :

instituteurs et directeurs d'école élémentaire	40,81 F
professeurs de collège et assimilés	44,89 F

Heure d'étude surveillée :

instituteurs et directeurs d'école élémentaire	36,73 F
professeurs de collège et assimilés	40,40 F

Heure de surveillance :

instituteurs et directeurs d'école élémentaire	24,48 F
professeurs de collège et assimilés	26,93 F

(Circulaire du 18 février 1980 - B.O. n° 7).

on publie

■ **LES INSTRUCTIONS** concernant l'organisation des certificats d'études supérieures de **chirurgie dentaire**, pour la session de 1980 (circulaire du 4 février 1980 - B.O. n° 7).

■ **LE REGLEMENT** du certificat d'aptitude professionnelle de **conducteur routier** (arrêté du 15 janvier 1980 - B.O. n° 7).

■ **LES MODALITES du mouvement des personnels enseignants d'éducation physique** et la liste des postes vacants de professeurs adjoints d'éducation physique à la rentrée scolaire 1980 (circulaire du 6 février 1980 - B.O. n° 7).

A tous ceux de nos lecteurs désireux de trouver ici la réponse à la question qui les préoccupe, nous rappelons qu'ils doivent nous écrire en nous signalant leur adresse, même si leur anonymat est respecté dans ces colonnes. En outre, qu'ils n'hésitent pas à nous donner le plus de précisions possible quant au cas qu'ils nous exposent, afin d'éviter une réponse qui, faute de certains détails, correspondrait plus à une généralité qu'à leur situation personnelle.

locaux inoccupés

Quelles sont les règles à suivre dans le cas où une partie des bâtiments scolaires devient inoccupée ? La commune peut-elle louer les locaux vacants ou les utiliser librement ?

L'utilisation par la municipalité de bâtiments scolaires inoccupés, pour un service communal ou la location à un autre service de l'Etat ou à un tiers, est possible. Mais il existe un certain nombre de formalités à accomplir : proposition du maire, avis de l'inspecteur d'académie, autorisation du préfet.

L'autorisation doit être limitée aux logements et jardins. Elle ne peut être étendue à des classes qu'en cas de fermeture de longue durée motivée avec certitude (chute définitive des effectifs, par exemple).

De toute manière, l'autorisation a un caractère essentiellement précaire. L'engagement de location doit prévoir la possibilité de dénonciation sur simple préavis de trois mois et sans indemnité au preneur. Toutes garanties doivent être prévues pour le fonctionnement du service scolaire quand celui-ci continue dans des locaux contigus.

Le montant du loyer doit être affecté par priorité à l'entretien des locaux. Lorsque la désaffectation de l'école, c'est-à-dire du bâtiment à usage sco-

laire, a été prononcée, la propriété de ce bâtiment est remise à l'entière discrétion de la commune. Mais il y a une procédure différente pour ce type d'opérations.

jardins d'enfants

Les écoles maternelles doivent-elles s'appeler aussi « jardins d'enfants » ?

A l'origine, l'appellation « jardins d'enfants » avait été donnée aux écoles recevant de très jeunes enfants par le pédagogue allemand Fröbel, en 1840 (en allemand : Kindergarten), le jeune enfant étant considéré comme une plante à cultiver pour assurer son plein développement. Dans les établissements privés, le terme « jardins d'enfants » désigne souvent la structure d'accueil des enfants qui n'ont pas encore atteint l'âge de la scolarité obligatoire. Dans les écoles publiques, un arrêté du 9 février 1950 avait ajouté à l'appellation traditionnelle le terme de jardins d'enfants : « Les écoles maternelles et les classes enfantines publiques sont désormais dénommées écoles maternelles - jardins d'enfants et classes enfantines - jardins d'enfants. »

Dans la pratique, cette appellation n'a guère été employée. Le décret du 28 décembre 1976 se borne aux appellations traditionnelles : école maternelle, classe enfantine.

bibliothèque pédagogique

Qu'entend-on par bibliothèque pédagogique ? Où peut-on en trouver une lorsqu'on est enseignant ?

Il existe de nombreuses bibliothèques proposant des ouvrages de pédagogie et d'autres ouvrages destinés aux enseignants. Il en existe notamment dans les C3DP, les CDDP, les écoles normales et les

différents centres de formation des professeurs et maîtres spécialisés, sans compter la bibliothèque centrale de l'enseignement public, à l'INRP.

Toutefois l'appellation « bibliothèque pédagogique » a été réservée jusqu'ici aux bibliothèques organisées dans le cadre d'une circonscription d'inspection départementale de l'Éducation nationale : c'est « une véritable coopérative d'information, de culture et de récréation » au service des maîtres de l'enseignement du premier degré. Les fonds consacrés à la bibliothèque pédagogique proviennent, en règle générale, des cotisations volontaires des instituteurs et institutrices, et éventuellement de subventions, dons et legs.

centres de vacances et de loisirs

Pourriez-vous m'indiquer quelle différence il y a entre les colonies de vacances et les centres de vacances et de loisirs ?

L'appellation « colonie de vacances » tend à être remplacée par celle de « centre de vacances et de loisirs » qui comporte une définition plus large des activités de ce type d'organisme.

On distingue actuellement parmi les œuvres de vacances :

- les colonies maternelles (enfants de quatre à six ans) ;
 - les centres de vacances proprement dits, qui sont les anciennes colonies (enfants de six à quatorze ans) ;
 - les centres de vacances collectives d'adolescents (jeunes de treize à dix-huit ans) ;
 - les placements familiaux (séjours organisés d'enfants de plus de six ans dans des familles présentant toutes garanties) ;
 - les centres de loisirs sans hébergement, appelés auparavant centres aérés (jeunes de moins de seize ans reçus pendant les congés scolaires).
- Les centres de vacances et de loisirs sont organisés par des associations à but non lucratif, des collectivités

publiques et semi-publiques (municipalités, caisse des écoles, etc.), des comités d'entreprise, des services sociaux, des organismes privés...

La tutelle des centres de vacances et de loisirs est exercée par le ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs qui leur apporte une aide pédagogique, matérielle et financière. Le préfet du département d'accueil a la charge du contrôle et de la surveillance des œuvres de vacances. Il délègue cette mission au service départemental de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs.

information scolaire et professionnelle

Mère d'un élève de collège âgé de treize ans, je me demande comment je pourrais être informée sur les différentes orientations qui se présenteront à mon fils à l'issue de la classe de cinquième. Y a-t-il des personnes chargées principalement de cette mission ? Où peut-on les rencontrer ?

Le ministère de l'Éducation s'est préoccupé activement du problème de l'information en vue de l'orientation scolaire et professionnelle des élèves du second degré.

Un établissement public, l'ONISEP (Office national d'information sur les enseignements et les professions) est chargé d'établir et de publier à l'intention des enseignants, des parents et des élèves une documentation constamment tenue à jour sur les études de tous niveaux et leurs débouchés.

D'autre part, dans chaque district scolaire, il existe en principe un Centre d'information et d'orientation à la disposition du public qui, à l'aide de la documentation de l'ONISEP, des statistiques fournies par les services spécialisés et de tous autres moyens d'information renseigne parents et étudiants sur les différentes orientations scolaires et professionnelles.

Enfin, dans les collèges et lycées, le

chef d'établissement, un professeur, le documentaliste, un conseiller d'éducation, ou plusieurs d'entre eux, peuvent entreprendre des actions dont les plus courantes sont des réunions avec discussion entre parents et élèves, des réunions à propos d'un film ou d'une brochure de l'ONISEP, ou des visites d'établissements et d'entreprises.

Les associations de parents peuvent également réunir leurs adhérents avec des représentants de certaines professions. Les parents qui en ont la possibilité ont intérêt à rencontrer le professeur principal de la classe, le conseiller d'éducation ou le chef d'établissement surtout lorsque leur enfant a de la peine à surmonter certaines difficultés.

ASSU

Puis-je vous demander comment sont organisées les compétitions sportives réservées aux élèves des établissements d'enseignement ?

Actuellement, l'ASSU (Association du sport scolaire et universitaire), fédération multisports, réunit toutes les associations sportives scolaires et universitaires et se trouve en rapport avec les fédérations nationales de chaque sport avec lesquelles elle a constitué des commissions mixtes. Créée sous le nom d'OSU (Office du sport universitaire), la Fédération devient, en 1938, l'OSSU (Office du sport scolaire et universitaire), puis, en 1962, l'ASSU. Elle est essentiellement un organe de développement du sport à l'école et dans les établissements et, à ce titre, elle organise un grand nombre de rencontres sportives, adaptées aux différents âges et niveaux des élèves.

L'ASSU est principalement animée par des enseignants d'éducation physique et sportive, tant sur le plan national et académique, qu'au niveau des établissements.

René Guy

family life

Jay Haley

Nouvelles stratégies en thérapie familiale. Le problem-solving en psychothérapie familiale

J.-P. Delarge, 288 pages

Après **Familles en thérapie** de S. Minuchin (1), J.-P. Delarge présente cet ouvrage de Jay Haley, professeur de psychiatrie à l'Université du Maryland et directeur du Family Therapy Institute à Washington, et qui a collaboré, pendant dix ans, aux recherches de G. Bateson sur les communications paradoxales (2). Dans **Nouvelles stratégies en thérapie familiale**, Haley élargit l'approche thérapeutique jusqu'à inclure dans l'unité thérapeutique, du moins au plan théorique, parents éloignés, pairs, groupes professionnels et... thérapeute (sur-tout lorsque ce dernier, en « étiquetant » un symptôme, le cristallise et le rend chronique).

Si l'on commence ce livre par la fin, en lisant une illustration de cas, « Le **Petit Hans**, nouvelle manière », on peut trouver la dialectique proposée terriblement simpliste, et le descriptif des infrastructures thérapeutiques — miroir sans tain, vidéo, superviseur, etc. — peut sembler quelque peu surprenant.

Mais si on s'oblige à flâner dans ce livre — car son style simple et net fait qu'on peut le lire trop vite —, on perçoit qu'aux théories les plus simples, ou le plus simplement exprimées, correspondent des pratiques thérapeutiques complexes et souvent paradoxales : réduire un dysfonctionnement familial en introduisant dans la famille une structure encore plus dysfonctionnelle, imposer des directives pour intensifier la relation avec le thérapeute, faire qu'une famille s'améliore en l'empêchant de s'améliorer (technique de freinage)...

Ces stratégies multiples et minutieusement contrôlées (qu'illustrent

plusieurs études de cas) ne se fondent plus guère sur des présupposés abyssaux ; aussi marquent-elles des ruptures épistémologiques qui, pour certains, seront difficilement supportables, tout autant avec les « valeurs » de la thérapie traditionnelle qu'avec celles de la non-directivité.

Helm Stierlin

Le premier entretien familial

J.-P. Delarge, 252 pages

Helm Stierlin dirige actuellement le département de Recherches psychanalytiques fondamentales et de Thérapie familiale à l'Université de Heidelberg (RFA) ; avec ses collaborateurs, I. Rucker-Emden, N. Wetzell, M. Wirsching, il nous offre un ouvrage de base sur la thérapie familiale qui s'ordonne en trois parties.

La première expose les ensembles théoriques et conceptuels qui sont au fondement du modèle globalisant sur lequel reposent les thérapies familiales. En particulier, Stierlin dégage cinq « points de vue principaux » qui seront à la base de sa pratique clinique : individuation, modes d'interaction de lien et de rejet, délégation, perspective transgénérationnelle de legs et de mérite,

réciprocité. Viennent ensuite : d'abord l'analyse théorique de la tâche du thérapeute — exposé remarquablement clair des « règles fondamentales » que doit observer le thérapeute et des buts que doit viser le premier entretien thérapeutique (chapitre 3 et 4) — puis (chapitre 5), des indications concrètes sur la conduite pratique de ce premier entretien et sur certains de ses « à-côtés » (la question des honoraires, l'accueil, etc.). Sont ensuite décrits les principaux types de « familles à problèmes ».

Tout le restant de l'ouvrage présente la thérapie d'une famille de quatre personnes. On trouve d'abord la séquence intégrale des entretiens pratiqués — entretiens ponctués de commentaires qui illustrent les exposés théoriques de la première partie —, puis l'analyse d'un Rorschach et d'un T.A.T. passés collectivement par les quatre membres de cette famille. Stierlin explique — trop brièvement peut-être — les fondements et la pratique du diagnostic interactionnel élaboré à partir de ces tests projectifs et présente les micro-analyses des réponses « familiales » codées selon le « **Scoring manuel** » (Hassan, 1974).

La fin de l'ouvrage concerne évidemment les perspectives thérapeutiques qui s'ouvrent en cours de thérapie et, dans un additif, Stierlin s'interroge sur le bien fondé de la stratégie thérapeutique choisie.

Un livre qui clarifie les fondements théoriques des thérapies familiales et une bibliographie abondante où les ouvrages fondamentaux sont précisément désignés.

Jeanne Van der Brouk

Manuel à l'usage des enfants qui ont des parents difficiles

Préface de Françoise Dolto

J.-P. Delarge, 166 pages

Un livre plein d'humour, qu'une psychanalyste parisienne (qui se cache derrière un pseudonyme) tire d'une longue expérience clinique. Mais ce livre « à l'usage des enfants », parents ou adolescents pour-

l'éducation

ne paraîtra pas le 13 mars.

Son prochain numéro,

« spécial printemps »,

daté du 20 mars

aura pour thème

école et travail

ront le lire. Ils se prépareront ainsi au traumatisme de la naissance : car c'est en quelques heures, voire en quelques instants, qu'un jeune adulte candide peut se retrouver parent, et parent prématuré ! Dans un métro, dans sa baignoire, dans un conseil d'administration, un tel va devenir père, et être confié au bébé... Que d'emblée ce bébé par ses cris le terrorise, qu'en grandissant ce bébé sanctionne toute erreur éducative par des diarrhées, des boutons, des coliques, ces parents nouveaux-nés seront traumatisés pour la vie.

Et l'éducation du parent va toute sa vie se poursuivre : si le travail éducatif du nourrisson est capital — il lui faut stabiliser des parents immatures ou timides, retenir à la maison un père ou une mère à éclipsé — celui de l'enfant de cinq, dix, vingt ou même cinquante ans n'est pas de moindre importance : car, aux parents, il faut toujours apprendre à aborder certains problèmes, à conquérir leur autonomie ! Et cela n'est pas facile, et il n'y a pas de recette, car la symptomatologie que présentent les parents-enfants est extrêmement polymorphe : parents martyrs, débiles, inadaptés, surprotecteurs, narcissiques, menteurs, etc. Chaque fois, à l'enfant d'inventer des comportements de parade ou des déguisements subtils, tel le déguisement en débile face à des parents surdoués aux ambitions démesurées et particulièrement déprimantes.

Ce que dit ce livre, c'est comment l'amour, lorsqu'il se prend aux pièges des dépendances et des obéissances destructives, conduit le groupe familial aux portes de l'enfer. Ce que dit ce livre, c'est « comment des parents aimants, angoissés, puérils, obligent la force de vie de leurs enfants à s'exprimer sous toutes les formes d'échec... ».

Yves Guyot

(1) cf. l'éducation du 4 octobre 1979.

(2) cf. Watzlawick et al., une logique de la communication (1972) et Changements, paradoxe et psychothérapie (1974).

des biographies pour quoi faire ?

Quatre titres déjà parus dans une nouvelle collection que publient les éditions Duculot : **George Sand**, par Huguette Pirotte ; **Hitler**, par Georges Renoy ; **Einstein**, par François Lévy ; **Chaplin**, par Bertrand Solet (chaque volume : 144 p., ill.). Le but de cette collection est de fournir un « livre-charnière » entre les jeunes et les adultes d'une part, entre un ouvrage de lecture agréable et une œuvre de documentation et de référence d'autre part. On doit donc accorder une attention toute spéciale à ces livres rédigés par des écrivains ayant su dominer leur savoir pour intéresser les jeunes de treize à quinze ans.

Hitler et **Einstein** étaient sans doute particulièrement difficiles à réaliser, l'un parce que le dictateur allemand a lourdement obéré toute une période et qu'il fallait aller à l'essentiel tout en montrant ce qu'il avait fait endurer aux peuples soumis et encourir à toute l'humanité ; l'autre parce qu'il n'est pas aisé de vulgariser, de rendre compréhensibles des travaux de haute envergure scientifique.

Ces biographies ont parfaitement rempli leur mission et dominé leur sujet sans ambiguïté ni obscurité. D'une lecture facile et plaisante, débarrassées de tout didactisme, elles s'offrent à diverses utilisations, scolaires et activités pluridisciplinaires. Une bibliographie finale permet d'atteindre une documentation plus poussée ; pour **Einstein** par exemple, le lecteur adulte se référera à l'ouvrage exceptionnel de Ronald Clark : **Einstein, sa vie et son époque** (Stock, 1980). Des fiches d'information, comportant des suggestions d'utilisation, sont à la disposition des enseignants et des documentalistes.

Mieux que des chapitres d'encyclopédies, ces petits livres savent faire revivre les personnages célèbres. On attend avec intérêt les prochains titres au programme : **La Fontaine**, **Rimbaud**, **Jean-Sébastien Bach**...

P. F.

éditions magnard nouveau 3^e

LANGAGES ET TEXTES VIVANTS *Louis Arnaud*

Nouveau manuel remanié, simplifié, modernisé - panorama de la littérature - préparation au BÉPC.

À LA DÉCOUVERTE DE NOTRE LANGUE

Lélay Hinard-Idroy

Une grammaire fonctionnelle pour une pédagogie active. Pratique et maîtrise des mécanismes linguistiques : 510 exercices.

LEÇONS D'ORTHOGRAPHE APPLIQUÉE

Jacques Michel

Consolidation, renforcement et approfondissement des notions acquises au cours du cycle d'observation. Le livre du professeur offre un choix abondant de dictées supplémentaires par thèmes.

FRANÇAIS 4^e-3^e PERSPECTIVES *Ballot - Lafond*

Une gamme d'éléments d'études qui fournit au professeur et aux élèves les moyens de travailler vraiment en commun pour parvenir à une réflexion plus profonde sur la langue.

INITIATION AUX LETTRES LATINES *Baudiffier - Gason - Thomas*

Acquisition progressive du vocabulaire et de la grammaire - extraits des auteurs du programme.

LE GREC PAR LES TEXTES *J.-L. Graviil - C. Mauroy*

Introduction à la langue grecque directement par des textes d'auteurs pour un enseignement plus dynamique. (Utilisable par les élèves débutants de 2^e et des universités).

MATHÉMATIQUE CONTEMPORAINE *Thiriaux - Sanchez - Dulac*

Exercices nombreux, pratiques et de soutien. Thèmes d'approfondissement, présentation claire et aérée.

SCIENCES PHYSIQUES *Michaud - Le Moal*

Expériences fondamentales, schémas, photos, documents.

SCIENCES NATURELLES (BIOGÉOL)

Methodologie résolument nouvelle en sciences naturelles. Documents - expériences. Commentaires - exercices.

LE MONDE DU XX^e SIÈCLE

Introduction aux sciences humaines par l'histoire et la géographie.

A. Bernard - D. Devavry - M. Roche

DEMANDE DE SPÉCIMENS

À remplir et à retourner aux Éditions MAGNARD 122, bd Saint-Germain 75279 Paris Codex 06
Je désire recevoir (livre de l'élève 4 F, livre du professeur 20 F) :

Langages et textes vivants	<input type="checkbox"/> 4 F <input type="checkbox"/> 20 F
A la découverte de notre langue	<input type="checkbox"/> 4 F <input type="checkbox"/> 20 F
Leçons d'orthographe appliquée	<input type="checkbox"/> 4 F <input type="checkbox"/> 20 F
Français 4 ^e -3 ^e - perspectives	<input type="checkbox"/> 4 F <input type="checkbox"/> 20 F
Initiation aux lettres latines	<input type="checkbox"/> 4 F <input type="checkbox"/> 20 F
Le grec par les textes	<input type="checkbox"/> 4 F <input type="checkbox"/> 20 F
Mathématique contemporaine	<input type="checkbox"/> 4 F <input type="checkbox"/> 20 F
Sciences physiques	<input type="checkbox"/> 4 F <input type="checkbox"/> 20 F
Sciences naturelles	<input type="checkbox"/> 4 F <input type="checkbox"/> 20 F
Le monde du XX ^e siècle	<input type="checkbox"/> 4 F <input type="checkbox"/> 20 F

Inclus _____ F en un chèque bancaire à l'ordre des Éditions Magnard, ou chèque postal au CCP LA SOURCE 30 487 67 T.

NOM _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____

VILLE _____

la RTS vous propose

" Libre cours "

Intitulée **La quête du passé** et diffusée le mardi 11 mars à 15 h 30 sur Antenne 2, la rubrique « Ressources éducatives » de cette série sera une invitation à s'interroger sur l'histoire au sens le plus large du terme.

Préparée par Gilles Coÿne et présentée par Agnès Vincent, cette émission proposera à la réflexion des spectateurs deux expériences de réalisations culturelles collectives, l'une dans un village alsacien, l'autre en Languedoc.

A Steinbourg, près de Saverne, les habitants ont réuni de très nombreuses photographies et sélectionné celles qui leur ont semblé les plus intéressantes pour les rassembler en une exposition qui relate l'histoire de la région depuis un siècle.

A Salasc, petit village de l'Hérault situé près du lac artificiel du Salagou, un groupe de femmes d'agriculteurs a fondé un étonnant petit musée des arts et traditions populaires où sont exposés objets, meubles, outils prêtés par les villageois eux-mêmes. Ainsi a pu être reconstitué un intérieur languedocien, tel qu'il en existait encore il y a un siècle.

Les invités de ce « Libre cours » seront un philosophe, Georges-Henri Rivière, fondateur du musée de l'Homme et du musée des Arts et Traditions populaires, théoricien des éco-musées, un avocat de Strasbourg et un animateur rural. Le thème qui leur sera proposé sera celui des « racines », de ces attaches à un milieu originel — familial, culturel, régional — cultivées, oubliées, refusées parfois, selon les individus.

Pour illustrer concrètement ce propos, l'émission proposera une relation de l'histoire des juifs en Tunisie et une réflexion sur les problèmes d'adaptation que connaît actuellement, en France, la communauté des harkis.

Au cours de cette diffusion, on entendra Anna Prucnal, chanteuse et actrice d'origine polonaise, dire, en musique, son appartenance à deux civilisations.

En dehors de **Quête du passé**, « Libre cours » proposera, comme à l'ordinaire, le jeu de Jacques Bosc, **1, 2, 3... postez**, et

un reportage de la série « Connaissance des institutions » consacrée à un problème important de la vie quotidienne (en l'occurrence, les transports). Quant à la rubrique « Mathématiques », elle permettra d'en savoir un peu plus à propos des calculatrices de poche.

un documentaire

Le documentaire co-produit par TF1 et le CNDP (réalisation de Claude Bergerot), diffusé le jeudi 13 mars sur TF1 à 16 heures sous le titre **L'énergie, c'est-à-dire ?**, comprend trois parties :

• Naissance du concept d'énergie

L'homme a progressivement perfectionné les dispositifs permettant de soulever des charges, les transporter ; il a combiné l'action des forces et du feu pour transformer la matière, mais la notion d'énergie est née seulement au XIX^e siècle. Il est apparu que travail, chaleur, lumière, peuvent se transformer mutuellement : on considère aujourd'hui que ce sont des formes différentes d'échanges d'une seule et même grandeur, l'énergie. Ces échanges satisfont toujours à deux règles : une règle de conservation — il n'y a ni création, ni disparition d'énergie ; seules les apparences changent, on dit que l'énergie change de forme ; une règle de dégradation — au cours d'une transformation, l'énergie tend à se dégrader, c'est-à-dire à devenir moins utilisable !

• Les sources d'énergie

Mettre en œuvre une source d'énergie, ce n'est pas créer de l'énergie, c'est rendre utilisable une énergie disponible. Pour la Terre, la source essentielle est le Soleil, origine des énergies animale et végétale, dont une partie a été stockée au cours des millénaires : ce sont les combustibles fossiles.

• La crise de l'énergie

Les causes géopolitiques — forte disparité de la consommation de combustibles fossiles d'un pays à l'autre, distorsion entre les zones de production et les zones de forte consommation — sont exposées. Ensuite, sont évoquées les différentes solutions possibles à cette crise énergétique : exploitation de combustibles fossiles comme la tourbe, recherche dans les zones de forte consommation, développement des énergies hydraulique et nucléaire, de l'utilisation de la biomasse, de l'énergie solaire.

En conclusion, il apparaît qu'en matière d'énergie les choix ont un caractère politique et correspondent, en fait, à des choix de société.

rencontres

■ **Le monde ouvrier vu par le cinéma.** C'est sur ce thème que se tiendront les Journées de Perpignan organisées, du 6 au 13 avril, par les **Cahiers de la Cinémathèque** et la Cinémathèque de Toulouse. Ces seizièmes confrontations auront lieu au palais des Congrès de Perpignan. Pour toutes précisions, tél. : (68) 61-33-54, poste 66.

stages

■ **Jeux et jouets en ludothèques.** Ce stage, de deux fois deux jours (10 et 11 mars et 24 et 25 mars), est organisé à Paris par l'Ecole des parents et des éducateurs. Il s'adresse aux responsables de ludothèques, aux animateurs de loisirs, aux éducateurs spécialisés, aux enseignants et aux spécialistes du jouet. Ses objectifs : resituer l'importance du jeu et du jouet dans le développement de l'enfant et dans l'établissement de ses relations avec l'environnement ; permettre une réflexion sur le rôle des ludothèques dans le développement des capacités de jeux de l'enfant et de l'adulte et dans les domaines de l'animation sociale et du développement culturel ; cerner le rôle du ludothécaire ; mettre en relief la qualité des relations enfant/adulte lors du choix des jouets et des jeux. Frais de participation : 800 F pour le participant individuel ; 1 440 F, frais pris en charge par un organisme ; 1 050 F, frais pris en charge par un organisme social. Pour tous renseignements complémentaires : L'Ecole des parents et des éducateurs, 4, rue Brunel, 75017 Paris. Tél. : 380-29-00.

■ **Formation Gordon pour les enseignants et les éducateurs.** Ce stage, animé par Jean-Gabriel Offroy, psychologue clinicien, président de l'association Gordon, se déroulera du 8 au 12 avril à Paris. Il s'adresse aux enseignants, éducateurs, formateurs, psychologues scolaires, travailleurs sociaux, et à toute personne concernée par les problèmes d'éducation. Le but de ce stage est de proposer un mode de relation pédagogique qui respecte les besoins et les valeurs de chacun, permet un apprentissage plus efficace et développe l'autonomie, la responsabilité, l'auto-discipline. Durant trente heures alterneront des mises en situation, de courts exposés théoriques, des jeux de rôle, des exercices, des discussions.

Frais de participation : 650 F, comprenant le matériel pédagogique et le livre du Dr Gordon : **Enseignants efficaces**. Pour tous renseignements et inscriptions, avant le 1^{er} avril : Jean-Gabriel Offroy, 5, rue de Fleurus, 75006 Paris. Tél. : 222-22-56.

■ **L'association Vie active**, agréée par le ministère de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs, s'est fixé comme objectif le développement des travaux manuels dans les loisirs et dans l'éducation. Elle organise, dans ce but, différentes sessions dans lesquelles le travail manuel est envisagé selon deux finalités principales :

● **promouvoir des activités de loisirs socio-culturels** : à ce titre, les stages peuvent accueillir toute personne désireuse d'acquérir une formation en vue d'exercer des activités personnelles de loisirs ;

● **promouvoir des activités à caractère socio-éducatif dans les divers établissements**.

Sont proposés : une formation de longue durée ; des stages de cinq et six jours pendant l'année scolaire et de huit jours pendant le mois de juillet. Tous ces stages s'adressent particulièrement aux animateurs socio-culturels, centres de loisirs, M.J.C. et permettent la progression du CAPASE. Ils s'adressent également au personnel des établissements socio-éducatifs (enfance inadaptée, secteur ANFH).

Pour tous renseignements et pour recevoir le calendrier des stages : Vie active — secrétariat, 5, rue du 14-Juillet, 28000 Chartres. Tél. : (37) 21-38-13.

COURS

■ **Préparation aux examens des métiers sportifs**. En collaboration avec la direction régionale de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs de l'académie de Grenoble et le Comité régional olympique et sportif, le Centre national de télé-enseignement de Grenoble assure, au plan national, une préparation par correspondance aux épreuves de formation générale commune du brevet d'Etat d'éducateur sportif premier degré et aux épreuves de formation commune de l'examen particulier aux métiers sportifs de la montagne. Les cours auront lieu de mars à octobre pour la session d'examen de novembre. Pour s'inscrire, les candidats doivent s'adresser au Centre national de télé-enseignement, B.P. 3X, 38040 Grenoble Cedex.

exposition

■ **Images, art et ordinateur**, jusqu'au 31 mars au palais de la Découverte. Cette exposition-animation présentera des images réalisées grâce aux ordinateurs, tant pour l'industrie qu'en art graphique, ainsi qu'un bon nombre d'appareils que le visiteur verra fonctionner et pourra même parfois utiliser. Outre les démonstrations et les exposés traditionnels, trois manifestations viendront ponctuer cette exposition :

● dimanche 9 mars à 17 h 30 : concert de musique synthétique par le groupe Art et Informatique de Vincennes ;

● samedi 15 mars à 15 heures : conférence de M. Abramatic de l'IRIA, « Le traitement numérique des images » ;

● samedi 22 mars à 15 heures : débat public sur le thème « Art et ordinateur », l'ordinateur, un outil de plus ou plus qu'un outil ?

Cette exposition est ouverte tous les jours sauf lundi, de 10 à 18 heures au palais de la Découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, 75008 Paris.

cinéma

■ **Les Indiens du Québec**. A La revue du cinéma. Image et Son (numéro de février 1976), le cinéaste québécois Arthur Lamothe déclarait : « Au Québec, on est très fort sur le tiers monde, on oublie qu'on a le tiers monde chez nous. Ce sont les Indiens. Dans la mesure où le Québec est connu en France, c'est une réalité du Québec qu'il faut connaître. » Cette réalité, Lamothe s'est attaché à la filmer avec les Indiens eux-mêmes, qu'il associe à la réalisation. Une œuvre de longue haleine, plusieurs films, déjà, réunis sous le titre général **Images d'un doux ethnocide**. **Chronique des Indiens du Nord-Est**. Quelques-uns d'entre eux seront projetés au cours du mois de mars à Paris :

● du 10 au 16, au Centre Georges-Pompidou ;

● du 18 au 23, au palais de Chaillot ;

● à partir du 19, au cinéma « La Clef », 21, rue de la Clef, Paris 5^e.

■ **Festival international du film de court métrage et du documentaire**. Au cours de ce festival, qui aura lieu à Lille du 17 au 23 mars, seront projetés de nombreux films américains et canadiens, et le cinéma

Apte à passer en 2nde ?

OBJECTIF BEPC

pratique du français



Prêt pour le français du Bac ?

OBJECTIF BAC



LAROUSSE

enfin une préparation méthodique aux épreuves de français

Important Editeur Parisien

recherche
pour ses différentes collections

manuscrits
inédits de romans,
poésie essai théâtre. Les
ouvrages retenus feront
l'objet d'un lancement
par presse, radio et
télévision.

Adressez manuscrit et C.V. à la
Pensée Universelle 4 rue Charlemagne,
75004 Paris - Tél. 887.08.21.

Conditions fixées par contrat.
Notre contrat habituel est défini par
l'article 49 de la loi du 11 mars 1957 sur
la propriété littéraire.

mexicain y sera largement représenté. Par ailleurs, un hommage sera rendu au cinéma soviétique en l'honneur de son sixième anniversaire. Pour renseignements complémentaires : Bureau du Festival, 16 bis, rue Lauriston, 75016 Paris (tél. : 501-70-27) ou à la mairie de Lille.

vacances

■ **Découvrir les garrigues languedociennes ou le Larzac, à Pâques, en randonnées pédestres.** Les étapes sont modestes (six heures environ) pour permettre à tous de participer. L'hébergement se fait dans des fermes hospitalières ou de petites auberges. La cuisine est saine, copieuse et d'inspiration locale. Les groupes sont limités à quinze personnes. Dates prévues : du 30 mars au 4 avril ; du 5 avril au 12 avril ; du 14 au 19 avril. Prix pour six jours : 730 F ; pour sept jours : 840 F, comprenant la nourriture, l'hébergement et l'accompagnement par un guide. Pour tous renseignements et inscriptions : Alain Nicolet, guide de haute-montagne, 34380 Viols-le-Fort, tél. : (67) 55-03-67.

■ **Voyages d'initiation à la nature** organisés par la Société nationale de protection de la nature :

• **La Camargue** du 30 avril au 4 mai. La plus grande réserve de France, avec visite complémentaire des Alpilles et de la Crau. **Date limite d'inscription : 30 mars.** Frais de participation : 600 F pour les adhérents ; 650 F pour les non-adhérents, comprenant le transport en train, l'hébergement, l'encadrement et les repas.

• **Le Quercy — Causse de Gramat** du 14 au 18 mai. Région touristique renommée, dont la flore et la faune recèlent aussi une grande richesse et un aspect sauvage. **Date limite d'inscription : 15 avril.** Frais de participation : 400 F pour les adhérents ; 440 F pour les non-adhérents, comprenant le transport en car, l'hébergement, l'encadrement et les repas. Pour tous renseignements : Société nationale de protection de la nature, 57, rue Cuvier, B.P. 405, 75221 Paris Cedex 05. Tél. : 707-31-95.

■ **La brochure « Vacances linguistiques » de la Ligue française de l'enseignement** propose aux jeunes, à partir de douze ans, de parfaire, pendant les vacances de Pâques ou d'été, leurs connaissances en anglais, allemand, espagnol ou russe. Des programmes de douze à vingt-cinq

jours alliant les distractions aux activités culturelles, sportives et touristiques, permettent aux jeunes la découverte d'une région, d'un pays, d'une civilisation, en même temps qu'un enrichissement linguistique et une initiation à la prise de responsabilité et à la vie de groupe. Renseignements et inscriptions : Ligue de l'enseignement, Service national Vacances, 7, boulevard Saint-Denis, 75141 Paris Cedex 03. Tél. : 277-29-30.

artisanat

■ **Stage artisanal en Bretagne, du 5 au 13 avril à Carantec.** Activités proposées : bijoux en maillechort, peinture et teinture sur soie, tissage, modelage, sculpture. Aucune connaissance préalable n'est requise. Ce stage s'adresse aux animateurs en activité ou en formation, aux responsables de groupes, clubs, comités d'entreprise, aux individuels s'intéressant à l'artisanat. Les stagiaires peuvent être accompagnés des personnes de leur choix. Garderie et monitorat d'enfants sont assurés aux heures de travail. Frais de participation : 900 F, comprenant l'enseignement, la nourriture et l'hébergement. Pour tous renseignements : M.F.V. Eveil, 29226 Carantec (tél. : (98) 67-00-07) ou Centre national de formation loisirs promotion, 67, rue de Dunkerque, 75009 Paris (tél. : 878-81-05).

concours

■ **Concours de dessin** organisé par **Schwan-Stabilo**, à l'occasion de son 125^e anniversaire. Le sujet est laissé au choix du créateur. Les dessins devront être réalisés en couleur et accompagnés d'un texte exposant les motivations et les objectifs du créateur ainsi que la technique utilisée. Ce concours, doté de prix d'une valeur de 16 500 D.M., est ouvert à tous et particulièrement aux illustrateurs, dessinateurs et graphistes ainsi qu'aux étudiants des arts graphiques et des Beaux-Arts. Les travaux devront être déposés ou envoyés par la poste à Schwan-Stabilo, Schwanhäusser GmbH & Co, 8500 Nürnberg, Maxfeldstrasse 3, Postfach 4553, Allemagne fédérale, avant le 31 mars à minuit. Pour recevoir tous renseignements et copie du règlement de ce concours : Schwan-Stabilo France, B.P. 42, 67026 Strasbourg Cedex (joindre une enveloppe timbrée pour la réponse).

l'éducation

hebdomadaire publié par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et échanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs de lecteurs adhérant à titre individuel.

comité de parrainage

René Basquin, inspecteur général honoraire ; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences ; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques ; Guy Debeyre, conseiller d'Etat ; Daniel Douady, de l'Académie de médecine ; Jean Fourastié, membre de l'Institut ; Roger Grégoire, conseiller d'Etat ; René Huyghe, de l'Académie française ; Alfred Kastler, prix Nobel ; Raymond Polgnant, conseiller d'Etat ; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France ; Jeanne Sourgen, inspectrice générale honoraire.

direction

directeur : André Lichnerowicz.

conseillers auprès de la direction : Louis Cros, Pierre Emmanuel, Jacques Rigaud, Bertrand Schwartz, Dr Guy Vermell.

rédaction

rédacteur en chef : Maurice Guilloit.

rédacteur en chef adjoint : Jean-Pierre Vélis.

conseiller pédagogique : Louis Porcher.

première secrétaire de rédaction - maquetiste : Suzanne Adella.

secrétaire de rédaction : Michel Bonnemayre.

Informations : Michèle Bobasch, Nicole Gauthier, René Guy.

documentation : Pierre Ferran, chef de rubrique — Christian Cousin, Claudine Dannequin, William Grossin, Yves Guyot, Geneviève Lefort, François Marlet, Jerry Poczter — Marie Claude Krausz (agenda).

lettres, arts, sciences : Bernard Blanc, Jacques Chevallier, Josane Durantaud, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Pierre-Bernard Marquet, Patrick Négronl, Georges Rouveyre.

correspondants : Elisabeth de Blasi, André Caudron, Odile Cimetière, Paul Juif, Marguerite Laforce, Pierre Rappo, Job de Roince, Jean Savaric, Jean-Jacques Schaeftel, Gérard Sénéca.

dessins : François Castan.

publicité - développement

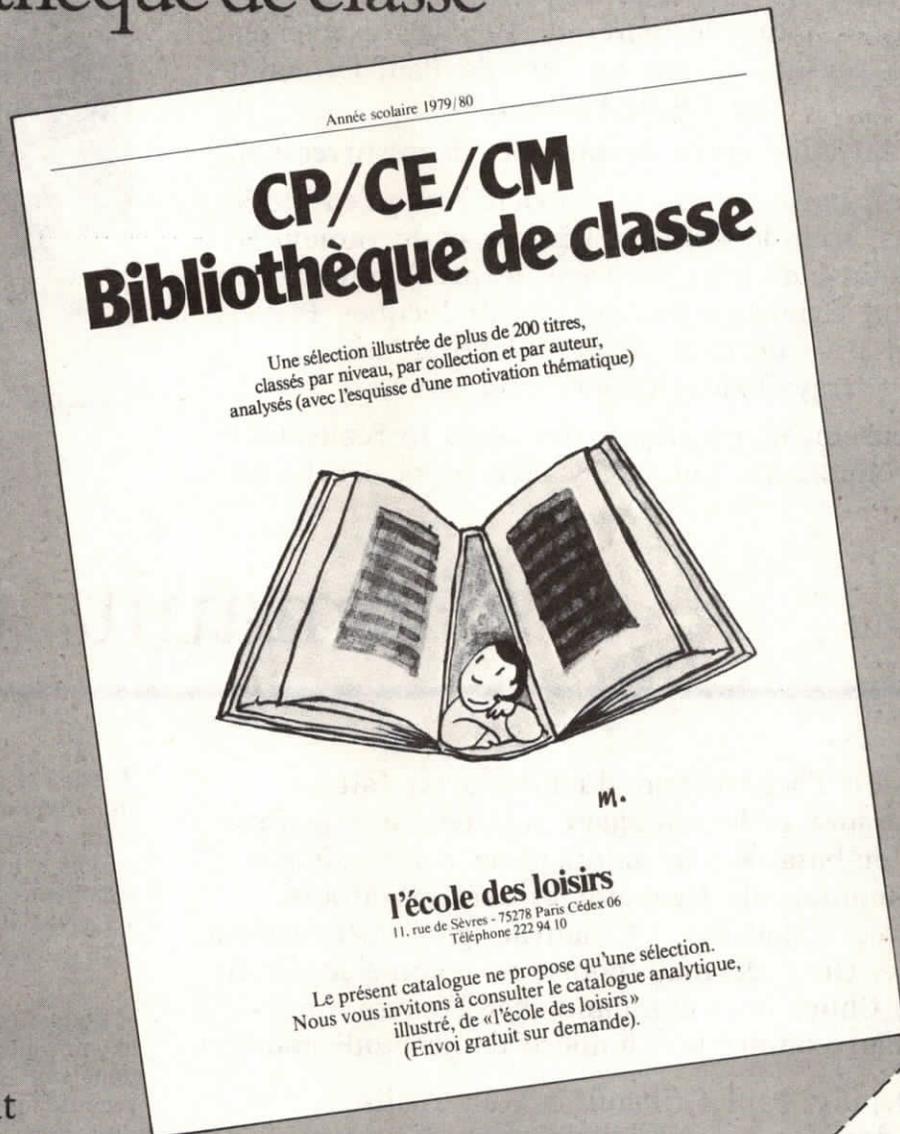
Odetta Garon - François Silvalin.

conseil d'administration de l'association éditrice

bureau : André Lichnerowicz, président ; Pierre Chevallier, vice-président ; Georges Balbenoit, secrétaire général ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Vianney.

membres : Lizarine Bergeret, Jean-Louis Crémieux-Brihac, Irène Dupoux, Anne-Marie Franchi, Emile Gracia, Lucien Gémillard, Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges Pett, Raymond Toraille, Yvette Servin, Bernard Veck.

Profitez de « l'Année de la Lecture » pour créer ou étoffer votre Bibliothèque de classe



Envoi gratuit
du catalogue
Bibliothèque de classe
de l'École des Loisirs
sur demande (1)

1) Coupon à découper et à retourner à
l'École des Loisirs
11 rue de Sèvres
75278 Paris-Cédex 06

M _____
Rue _____
Ville _____
Code postal _____
Ecole _____
N° _____
Veuillez me faire parvenir par retour
du courrier un exemplaire du
catalogue « Bibliothèque de
l'École des Loisirs »

l'homme créateur

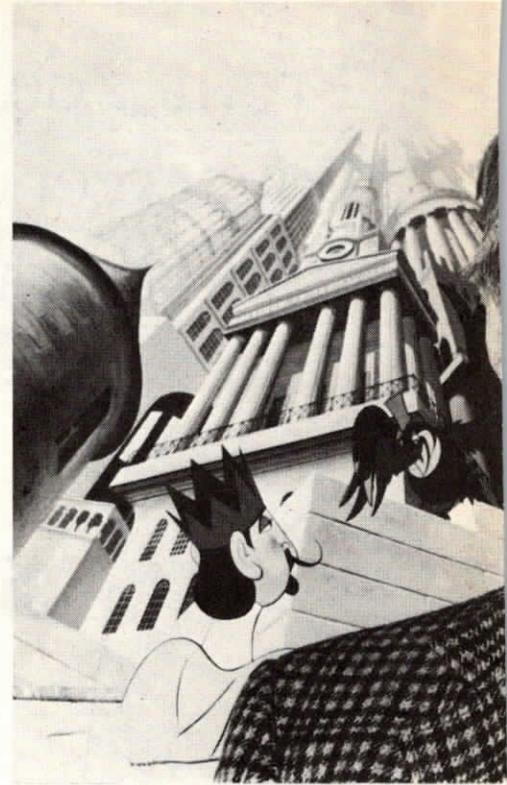
Venant d'être couronné par le prix Louis-Delluc attribué pour la première fois à un dessin animé, dans quelques jours, le mercredi 19 mars exactement, va paraître sur nos écrans un film de Paul Grimault :

Le roi et l'oiseau.

Il s'agit là d'une sorte de miracle, de résurrection.

Les aînés, parmi nous, se souviennent qu'en 1953 était sorti, sous le titre **La bergère et le ramoneur**, un dessin animé de long métrage, le premier en France auquel Paul Grimault, son scénariste Jacques Prévert et près de cinq cents collaborateurs travaillaient depuis cinq ans.

Malheureusement, un désaccord entre le réalisateur et les producteurs, qui lui avaient coupé les vivres



Grimault toujours

avant l'achèvement du film, avait fait de **La bergère et le ramoneur** une œuvre à la fois mutilée et bâtarde ; le montage ne respectait pas les intentions de Grimault et certains ajouts, exécutés avec maladresse et mauvais goût, défiguraient l'ensemble. On y devinait pourtant, comme le disait Michel Chilo, un « étonnant chef-d'œuvre » qui nous parvenait comme la « lumière d'une étoile morte ».

Depuis, Paul Grimault n'avait réalisé que des dessins publicitaires. Et voilà que trente ans plus tard, à soixante-quinze ans, il remet son ouvrage sur le métier.

Comme il va nous l'expliquer, il a racheté le négatif, taillé dans le film, gardé les quarante minutes qui étaient bonnes, rassemblé les débris de son ancienne équipe, embauché des jeunes pour combler les vides, tourné quarante minutes entièrement neuves, harmonisé les deux composants, bref accompli un travail dont la hardiesse surprendrait chez un réalisateur qui aurait cinquante ans de moins que lui.

● *Paul Grimault, après trente ans de sommeil la Belle se réveille, la Bergère va reparaitre sur nos écrans. Avant tout, pourquoi ce changement de titre ? Pourquoi « Le roi et l'oiseau » au lieu de « La bergère et le ramoneur » ?*

Vous savez que Jacques Prévert et moi nous étions partis de ce délicieux conte d'Andersen qui raconte les amours de la bergère et du ramoneur, et les obstacles qu'ils rencontrent. Nous avons longtemps travaillé sur cette histoire, nous l'avons enrichie. Et avec le temps nous nous sommes aperçus que certains personnages ajoutés prenaient beaucoup plus d'importance. La bergère et le ramoneur gardaient leur charme ; mais ce monde hostile qui les entoure, nous n'avons pas voulu en faire une simple toile de fond : nous l'avons précisé, en particulier par certains personnages qui sont venus se greffer sur l'histoire : le roi et l'oiseau. C'était déjà vrai dans le film de



magicien

1950 ; mais le travail de refonte de ce film — nous avons ajouté quarante minutes nouvelles — nous a conduits à donner une place primordiale au conflit entre le tyran — le roi — et le « gentil » — l'oiseau. L'aventure de la bergère et du ramoneur, dans cette nouvelle perspective, est l'occasion privilégiée de cet affrontement ; mais le nouveau titre montre que le centre de gravité du film s'est déplacé.

● *Ces personnages nouveaux — et en particulier l'oiseau — comment les avez-vous conçus ? Uniquement à partir de leur image visuelle, ou du rôle qu'ils doivent jouer ?*

Oh ! ils sont beaucoup plus riches que cela. L'oiseau, par exemple, s'est peu à peu enrichi de modèles humains que j'ai utilisés. Il a des traits d'un personnage très pittoresque, le baron Mollet, qui se définissait lui-même comme « un aimable parasite » — et du Pierre Brasseur des *Enfants du paradis*

(c'est Brasseur, du reste, qui lui prêtait sa voix dans la version 1950). Mon oiseau lui doit beaucoup de son abattage, de son côté goguenard... Et pourtant, il reste un oiseau. Comment vous définir cette création ? J'ai su le dessiner, j'ai du mal à l'expliquer. C'est un oiseau, mais il parle plusieurs langues : le lion et l'anglais, le grec et le lapin...

● *Cette richesse intérieure de vos personnages, qui me semble rare dans le dessin animé, pourquoi vous y attachez-vous autant ?*

Pour plusieurs raisons. D'abord, une des grandes différences qui séparent le dessin animé du cinéma en vues réelles, c'est que nos personnages sont taillés sur mesure et n'existent que dans le film. Ce ne sont pas des vedettes qu'on a déjà vues ailleurs, à l'écran et hors de l'écran. Mon roi n'a pas été, dans d'autres films, commissaire de police ou marin au long cours. Ce qui est à la fois un avantage et un inconvénient. Inconvénient, parce que je ne bénéficie pas au départ de la popularité de la vedette : mon film doit se défendre tout seul. Mais avantage aussi, parce que, quand je crée un monde et que j'invente des personnages, je le fais en toute liberté : mes personnages ne traînent pas derrière eux le souvenir de la carrière, publique ou privée, des interprètes de films « réels ». Mais cela implique que ces personnages soient établis en profondeur, si l'on veut que le public les trouve vrais. Or les spectateurs sont frappés de ce que ces personnages « existent ». Très souvent on m'a dit à leur propos « Ces gens-là, on les connaît... On en a vu de comme eux ».

Et puis il y a une autre raison. Voyez-vous, on ne peut pas confier à un animateur un personnage à faire vivre s'il ne connaît pas l'intérieur du personnage. Dans le dessin animé, le personnage n'existe qu'à partir du moment où on le dessine, où l'on crée son enveloppe. Mais ce trait, ce dessin, qui est la forme

dynamique du personnage, en mouvement dans le temps, l'animateur ne peut le créer que si, encore une fois, il le connaît de l'intérieur. Il faut qu'il sache son caractère, son histoire, s'il a eu une enfance heureuse ou malheureuse, s'il a voyagé...

● *Mais alors comment choisissez-vous vos animateurs ?*

Eh bien, précisément en fonction des affinités qu'ils ont avec eux. Cela peut être une affinité de désir : Léon Dupont — avec qui je collabore depuis 1936 — a eu dans sa jeunesse un accident qui l'a laissé infirme : il « traîne la patte », comme on dit. Il est extraordinaire pour animer les papillons : il aurait tant aimé en être un... Ou bien une affinité de proximité : l'animateur de la bergère, Albert Tourville, avait une femme ravissante et deux petites filles qui étaient des merveilles. Naturellement, il savait mieux qu'un autre ce que c'est qu'un sourire, ou comment une petite peine se traduit sur un visage enfantin. Je ne lui en parlais jamais, bien entendu : je lui parlais de la bergère... Mais c'est pour cela que je l'avais choisi.

● *Cela nous amène à vous demander comment vous avez pu reconstituer une nouvelle équipe ?*

Après trente ans d'interruption, vous devinez bien qu'il y avait beaucoup de vides dans l'ancienne équipe : Vasseur, Lacam, Juillet, Genès ont disparu. J'ai pu rassembler Tourville (qui animait la bergère, je vous l'ai dit), Aligné (le robot), Watrin (le ramoneur). Et puis j'ai engagé de jeunes animateurs, comme Philippe Leclerc ou Alain Costa.

● *Choisis sur quels critères ?*

Essentiellement sur leur enthousiasme et ce que j'appellerai leur pureté. Cela m'a amené parfois à transformer des plans que j'avais établis pour les « anciens ». Mais le

résultat a confirmé ma confiance. L'ensemble ne manifeste aucune différence de style, et le mélange des générations s'y opère dans une parfaite unité, de l'avis de ceux qui ont déjà vu le film.

● *Vous avez eu affaire à un autre problème, technique celui-là : l'harmonisation des couleurs du film de 1950 et de celles de la nouvelle version ?*

Puisque le nouveau tournage était fait en Eastmancolor, il s'agissait de transférer sur cette nouvelle pellicule les images tournées, en 1950, en Technicolor. Ce travail a été facilité par le fait qu'une opération analogue avait été pratiquée pour *Autant en emporte le vent*. J'ai eu l'agréable surprise de constater que ce transfert rajeunissait les couleurs qui étaient devenues ternes dans les vieilles copies en Technicolor. Et on a tourné la suite en reprenant les tons de la palette originale que j'avais heureusement notés et conservés avec soin.

● *Et la bande sonore ?*

Il a fallu la refaire à peu près entièrement, étant donné que les quarante minutes que j'ai conservées de la version primitive ne constituaient pas une continuité, et que leur montage ne me satisfaisait pas. Mon premier travail a été la réfection de ce montage ; j'ai constaté que, de la bande sonore primitive, il ne subsistait d'utilisable que la chanson des oiseaux, enregistrée par une chorale de gosses, et que j'ai gardée, malgré quelques faiblesses techniques, par fidélité à sa poésie et à son charme. Et puis il a fallu trouver de nouveaux interprètes : de l'ancienne distribution vocale il ne restait que Roger Blin (l'aveugle). Et ici une difficulté particulière s'est présentée : l'animation d'un dessin animé se fait à partir de ce qu'on nomme les sous-conducteurs ; ainsi, à partir d'un dialogue enregistré, on dessine les mouvements des lèvres des



L'entreprise *Le roi et l'oiseau* n'était pas sans risques. Les thèmes et les techniques du cinéma d'animation ont évolué. Le film, dans cette seconde version, n'allait-il pas rester attaché à son passé, éloigné de la sensibilité et des préoccupations contemporaines ?

Il n'en est rien. Le scénario de Prévert n'a pas une ride. Cette histoire d'une bergère et d'un ramoneur persécutés par le roi de Takicardie, un Père Ubu sanguinaire, maître d'un château quadrillé par d'innombrables policiers coiffés de melons ou équipés d'ailes de chauve-souris, dressant vers le ciel des tours futuristes dominant des canaux... vénitiens, recelant dans ses entrailles une ville basse pour prolétaires et lions — aussi affamés les uns que les autres —, est une fable d'une grande force symbolique. Toutes les dictatures, celles d'aujourd'hui comme celles d'hier, toutes les prisons, tous les cultes-du-chef sont mis en cause, fustigés par l'humour. Comme sont chantés l'amour, le bonheur, la liberté...

Dès ses débuts, Paul Grimault avait réussi à créer des personnages et un style qui rompaient avec les stéréotypes visuels et thématiques de Walt Disney. On se souvient de *L'épouvantail* (1943), *Le voleur de paratonnerre* (1946), *Le petit soldat* (1947)... *Le roi et l'oiseau* est d'une beauté picturale de tous les instants, tant en ce qui concerne les couleurs, leurs associations autour des dominantes, que les mouvements, l'animation des personnages. Comme la bergère et le ramoneur qui sortent des cadres où, images, ils étaient enfermés, pour prendre « vie » et devenir personnages, la féerie naît du réel, le transpose et y renvoie.

Emotion et rires étroitement associés : le gag veut toujours « dire » quelque chose. Lorsque, aux dernières images, le robot écrase de son poing la cage dont il a délivré l'oiseau, on se prend à espérer, avec Grimault et Prévert, qu'un jour enfin les cages — toutes les cages — seront détruites.

Jacques Chevallier

personnages pour que la synchronisation soit parfaite. C'est ce que nous avons fait pour les quarante minutes « nouvelles » du film. Mais pour les quarante qui subsistaient de la première version, il a fallu procéder exactement comme pour le doublage d'un film étranger : projeter les scènes, et faire dire par les acteurs un dialogue exactement synchrone. C'est un exercice très difficile pour ceux qui n'y sont pas entraînés. Mais les nouveaux venus, Pascal Mazzotti, Agnès Viala entre autres, s'en sont brillamment tirés. Et je dois faire une mention spéciale pour Jean Martin (l'oiseau) qui est un très mauvais chanteur, mais qui, justement, a accepté de chanter — faux, hors du rythme — pour obtenir un effet comique irrésistible.

● *La musique aussi a été refaite ?*

A part les chansons de Kosma, elle est, en effet, entièrement nouvelle. Elle a été écrite par un compositeur polonais, Woychek Kyla, qui m'a fait une musique formidable. Kosma, vous le savez, n'est plus là — comme Jacques Prévert, hélas ! Je ne pouvais pas songer à faire réaménager sa musique par un « arrangeur » ; et d'ailleurs l'orchestration « datait » un peu. J'ai préféré faire carrément du nouveau.

● *Tout votre film, malgré ses nouveautés, reste fidèle à une certaine technique du dessin animé ?*

J'ai toujours été, et je reste, fidèle à la technique classique du film d'animation, c'est-à-dire au dessin animé. Si je lui reste fidèle, bien qu'elle soit longue et coûteuse, c'est que c'est elle qui offre le maximum de possibilités d'expression. Je ne critique pas, au contraire, les recherches sur le papier découpé, le grattage sur pellicule, etc. Mais s'il s'agit d'une recherche purement formelle, purement esthétique, ce n'est pas mon affaire. Mon problème à moi a toujours été la communication. Et le dessin animé

classique m'offre un langage, un moyen de communication et d'expression infiniment plus riche. Cela dit, les autres procédés sont beaucoup plus économiques, et je comprends mieux que personne ceux qui les utilisent à une époque où l'on finance difficilement un film d'animation.

● *Et pensez-vous que ces procédés plus faciles peuvent être utilisés pour initier les enfants au dessin animé ?*

Bien sûr. Mais enfin, en soi, c'est la physique amusante de Tom Tit à côté de la recherche scientifique...

● *Mais cela séduit leur instinct du bricolage ?*

Pour cela, il vaut beaucoup mieux — et je l'ai fait, parfois, à l'occasion de tournées de conférences en Afrique — leur faire bricoler un praxinoscope... Là, c'est l'enfant qui fabrique son outil, qui crée lui-même son instrument d'animation, au lieu de recourir à la caméra (qui d'ailleurs, comme le train électrique, intéresse surtout les parents).

● *Paul Grimault, avez-vous parfois songé à aller travailler à l'étranger ?*

On me l'a offert, et j'ai refusé. Pour des raisons très simples : je ne suis pas chauvin, mais le meilleur beaujolais se trouve en France, les meilleurs fruits aussi, mes amis sont ici, j'ai une petite maison de campagne près de Paris, et surtout je travaille ici avec l'équipe que je choisis et qui me convient — ce que je n'aurais pas pu faire de l'autre côté de l'Atlantique.

● *Une dernière question : comment vous situez-vous par rapport à Walt Disney ?*

Question difficile... Il serait puériel de nier que j'ai ressenti son influence : mais je crois que cette influence m'a aidé à mieux me

connaître et me définir en tant que créateur de dessins animés — de la même façon que les gens qui ont travaillé avec moi, que j'ai conseillés, je les ai aidés à découvrir leur propre style, à se révéler eux-mêmes.

Pendant longtemps, les animateurs — même les Russes et les Japonais — dessinaient dans le style Disney. Chaque fois que j'engageais un nouvel animateur, il était convaincu que je voulais faire du Disney. Mais moi, je m'attachais moins à la forme qu'au récit — et peu à peu je me suis dégagé de Disney en créant le style et le ton correspondant au genre de choses que j'ai envie de raconter.

● *Et aujourd'hui ?*

Aujourd'hui, mes amis disent de moi que je suis le Walt Disney français. Mes ennemis disent que je suis le Walt Disney français. Qu'ils s'arrangent entre eux...

● *Nous vous avons posé beaucoup de questions ; à votre tour, y a-t-il quelque chose que vous souhaiteriez, à travers nous, dire à nos lecteurs ?*

Puisque vous me le proposez, je vous dirai que je trouve regrettable qu'en France — à la différence de ce qui se passe en Angleterre, par exemple — on ne consulte pas les spécialistes du dessin animé lorsqu'il s'agit de réaliser des films d'animation pédagogiques, ou didactiques, quel que soit le ministère ou le secteur qui en a besoin. Je trouve cela regrettable parce que nous avons, nous, l'expérience du public et de la communication avec lui ; nous savons non seulement comment lui plaire, mais aussi et surtout comment être clairs et compréhensibles pour lui. Et c'est là la première vertu qu'on devrait exiger (mais qu'on n'exige pas toujours...) d'un film didactique.

Propos recueillis par
Etienne Fuzellier

THEATRE

un jeu de mort et d'argent

Le légataire universel

de Jean-François Regnard

mise en scène de Maurice Coussonneau
Théâtre de la Ville, jusqu'au 19 avril

Cela commence et finit de façon éblouissante. Sur le plateau nu — une place publique aux pavés bariolés devant un rideau sombre où se devinent de fines silhouettes de toits — arrive, précédé et entouré de comédiens dansants et virevoltants, sur une musique (de Philippe-Gérard) aussi peu XVIII^e siècle que possible, mais pimpante et cocasse, un chariot de Thespis qui va être décortiqué sous nos yeux et métamorphosé en un tréteau sur lequel et autour duquel se jouera la comédie.



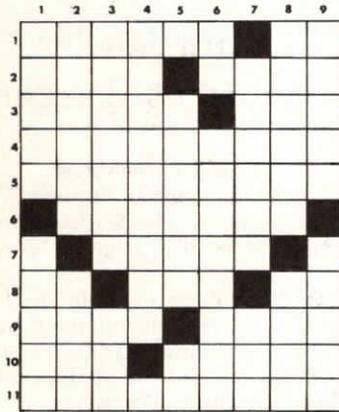
Maurice Chevit et Roger-Pierre

Mais entre temps ? Eh bien, entre temps, on ne peut pas dire que c'est joué léger léger. Mais peut-être fallait-il ne pas ménager les effets pour faire passer cet assez sinistre jeu de la mort et de l'argent (accessoirement de l'amour). Car rappeler sans cesse à un vieillard, même avaricieux, qu'il est au bord de l'agonie et ne reculer devant aucun moyen pour lui extorquer un « bon » testament, ce n'est pas le summum du bon goût. Aussi les comédiens (et surtout Claudine Collas-Lisette et Roger-Pierre-Crispin, qui forment un fort pittoresque couple de valets mi-odieux mi-sympathiques) font-ils, dans l'ensemble, un efficace assaut d'alacrité pour ne pas faire mentir la réputation de gaieté de Regnard — en particulier

mots croisés

par Pierre Dewever

problème 345



Horizontalement. 1 - Son lit est exclusivement réservé aux grands - Champion. 2 - Élément de la Micronésie - Tendre épouse d'un homme d'Ur. 3 - Tapis d'Orient - Partie délicate d'un jeune ruminant. 4 - Lanternes rouges. 5 - Prête à tourner sous les feux de la rampe. 6 - Comme des peupliers mais non comme des boulots. 7 - Provision en prévision. 8 - Il est atteint par la goutte en prenant de la bouteille - Pied tordu, mais bien soigné - Gazouilleur champêtre. 9 - Fruit de la ketmie - Mois qui sans être en « R », n'est pas moins celui du plein air. 10 - Sous-chef portant faux col - Son chien accompagne généralement un bon fusil. 11 - Enveloppe d'un manteau noir la beauté du jour.

Verticalement. 1 - Contenance souvent prise par les noceurs de la Belle Epoque - Arme de cancre. 2 - Chaud effroi - Bamin râleur. 3 - Décor témoin de scènes d'autel - Il est entouré de douves pour bien garder son Château. 4 - Elle niche dans le charme. 5 - L'air posant un problème - Il naît à terme. 6 - Préposition - Empile en empilant. 7 - Elles se donnent à la commande - Meurt en mer et en Hérault. 8 - Stériles - Se venger par derrière. 9 - Passe au crible - Elle permet de se libérer d'une ceinture en portant une cravate.

solution du problème 344

Horizontalement. 1 - Alpiniste. 2 - Film - Lier. 3 - Grappin. 4 - Hêtre - Ami. 5 - Réunion. 6 - Nièvre - Ut. 7 - Issu - Gela. 8 - Se - Scapin. 9 - Toc - Etant. 10 - Arrivée. 11 - Nu - Effets.

Verticalement. 1 - Afghanistan. 2 - Lire - Iseo. 3 - Plâtres - Ca. 4 - Imprévu - Ré. 5 - Peur - Cerf. 6 - Ili - Négatif. 7 - Sinaï - Epave. 8 - Te - Moulinet. 9 - Ereintantes.

en détaillant de façon plaisamment vieillotte les alexandrins. Certes on n'a pas l'éblouissement que suscite le génie, mais on rit, ou l'on sourit souvent, et ce n'est pas si mal.

P.-B. M.

LIVRE

universalité de Picasso

Un récent ouvrage publié aux Editions Poligrafa (Balmes 54 — Barcelone 7) présente la caractéristique d'avoir un titre différent sur la couverture (*Picasso*) et sur la page de tête opposée au frontispice (*Père Picasso*). Ce dernier titre est l'équivalent catalan de « Picasso le père » mais cela va bien plus loin que l'idée d'une banale paternité, impliquant la toute-puissance du *pater familias*, le sens démiurgique du créateur, voire les facultés fécondantes du dieu tutélaire.

En publiant ce livre en édition trilingue (catalan, espagnol et français) l'auteur, Josep Palau I Fabre démontre ainsi l'universalité de Picasso. Signalons d'ailleurs que Josep Palau I Fabre est le plus grand spécialiste catalan de Picasso auquel il consacre tout son temps dans des recherches patientes qui ont souvent le mérite de l'originalité.

Cet ouvrage rappelle la déclaration d'amour faite en 1927 à Marie-Thérèse Walter par Picasso en pleine rue de Paris. Elle avait dix-sept ans, lui quarante-cinq et, de cette union, devait naître en 1935 Maria de la Conception, plus connue sous le nom de Maïa. Pour la petite fille, Picasso se fit enfant et composa une série de découpages, de collages et de portraits au fusain qui caractérisent toute une période de Picasso, « la période Maïa ».

Josep Palau I Fabre soutient la thèse que le nez de Marie-Thérèse, « un nez obsédant, monumental, imposant » tint un rôle essentiel dans l'œuvre de Picasso. Selon ce dernier, « la caractéristique de ce nez est qu'il s'élargit dans sa partie supérieure et s'unit en ligne droite au front, formant presque un tout avec celui-ci ». Et c'est la ligne de ce nez qui pour-

Marie-Thérèse Walter, 1937



suit Picasso dans un grand nombre de ses lithographies et de ses peintures. Ainsi ce visage qui nous paraît venu du fond des âges est celui de Marie-Thérèse, exorcisé, démythifié par le génie propre de Picasso.

L'image primitive qui séduisit Picasso lorsqu'il fit la connaissance de Marie-Thérèse, cristallisée dans deux lithographies de 1946, devait le conduire à récupérer l'homme primitif qu'il portait en lui et qui se manifeste par la série des silhouettes de taureaux (de décembre 1945 à janvier 1946). En effet, le même Picasso qui s'était déjà identifié au Minotaure au cours des années 1933, 1934 et 1935, réussit à posséder l'âme du fauve, à l'instar de l'homme d'Altamira ou de Lascaux. Les dernières lithographies du taureau sont réduites véritablement à l'épure de l'âme et du sang, ce que Josep Palau I Fabre appelle « le squelette fondamental ».

La rencontre avec Marie-Thérèse Walter a sans doute permis à Pablo Picasso d'exorciser les démons ancestraux qu'il portait en lui...

Signalons que cet ouvrage comporte, outre le frontispice (une photographie de Picasso de 1944 devant une sculpture de 1932), une chronologie détaillée et soixante-deux illustrations en noir et couleurs (découpages, collages, gouaches, fusains, dessins à la mine de plomb, peintures et lithographies).

L'ensemble constitue un ouvrage relié que tout fervent de Picasso se doit de posséder.

G. L.

existe-t-il

un huitième art ?

Une simple pression
du doigt sur un bouton,
et c'est le monde entier
qui pénètre chez moi.

A l'instant précis
où l'événement se produit
je le vois, je l'entends.
Mais radio et télévision
ont d'autres ambitions
que d'informer plus vite
que les journaux écrits.

Elles veulent aussi
apporter à domicile
la culture
et dans ce domaine aussi
elles ont un pouvoir
plus universel
et même plus efficace
que n'en auront jamais
l'école ou le livre,

les salles de théâtre,
de concert et de cinéma.
Mais peuvent-elles enfin
être plus qu'un relais
d'œuvres déjà créées ?
Peuvent-elles contribuer
à renouveler,
à enrichir la culture ?
Peuvent-elles vraiment
faire œuvre créatrice ?
Peuvent-elles être un art
original et spécifique ?

SOIT une semaine, parmi d'autres, de programmes de télévision, celle du 9 au 15 février (la suivante est, pour TF 1 et Antenne 2, largement grignotée par les retransmissions des Jeux olympiques d'hiver).

Sur TF 1, on relève deux feuilletons américains d'une heure chacun, dont un en rediffusion, un anglais (115 minutes), trois séries ou feuilletons français (60, 80 et 55 minutes) dont un en rediffusion, trois films américains, dont un déjà proposé en 1976, et un tchèque, une opérette filmée dans un théâtre parisien, deux téléfilms français originaux et une séquence de vingt-cinq minutes consacrée à la danse. En tout donc, on atteint à peine trois heures et trente minutes d'œuvres françaises composées spécialement pour le petit écran.

Sur la seconde chaîne, le bilan n'est pas meilleur : deux feuilletons américains nouveaux (50 et 100 minutes) et un déjà diffusé (60 minutes), deux feuilletons français (cinq épisodes d'un quart d'heure pour l'un, 55 minutes pour l'autre), une série italienne (75 minutes), deux films américains (90 et 120 minutes) dont un en rediffusion, mais en version originale cette fois, une pièce de théâtre diffusée en différé après enregistrement dans une salle de Paris (130 minutes) et un concert de musique classique (45 minutes). En tout deux heures et dix minutes de créations françaises.

Sur FR 3, chaîne « régionale » et « du cinéma », dont le temps d'antenne est très inférieur à celui de ses grandes sœurs, outre quinze minutes de musique classique et en seconde diffusion une pièce de théâtre, on trouve une série française originale de dessins animés (cinq séquences de 5 minutes), un film américain déjà diffusé (80 minutes) et deux films français, eux aussi en rediffusion (85 et 95 minutes), mais une série française nouvelle (55 minutes), un court métrage français inédit (30 minutes) et un téléfilm français produit par la station régionale de Lille : soit trois heures et vingt minutes de nouveautés, ce qui n'est pas si mal !

Si l'on élargit le champ, à partir par exemple du 12 janvier, on peut, sur les quatre semaines qui le suivent, faire les constatations suivantes, qui sont, peut-être plus optimistes.

La première chaîne a présenté les trois derniers numéros des six prévus pour une série — à vrai dire l'une des plus débilés de ces dernières années (**Les quatre cents coups de Virginie**) —, et les quatre premiers des six **Opérations trafics** — qui ne sont qu'un assez laborieux démarquage des séries homologues américaines —, mais aussi six téléfilms originaux : **L'oasis**, **Les aventures d'Yvon Dikkebush**, **Comme chien et chat**, **Les maîtres sonneurs**, **L'âge bête** et **Vincendon**, dont cer-

tains étaient d'une incontestable qualité.

Antenne 2 s'est, on le sait, fait une spécialité du feuilleton de midi, découpé en fines lamelles de quinze minutes et, dans ce cadre, nous a infligé dix épisodes du **Roman d'un jeune homme pauvre** et dix du **Temps d'aimer**. Elle a terminé sa consternante série **Orient-Express** (six films indépendants de 55 minutes) et les estimables **Dames de la côte** (six épisodes à suivre, et d'ailleurs à peine achevés, le samedi soir 19 janvier, que repris dans un autre créneau le dimanche 3 février à 16 h 15) et commencé **Tarendol** (prévu en quatre parties). Et puis, succès, ou routine, oblige, nous avons eu droit à deux nouveaux numéros des inusables, et pourtant très usés, **Cinq dernières minutes** et **Messieurs les jurés**, mais aussi à deux « Petit théâtre » : **Madame Hélène** de Jeanne Labruno et **Agence matrimoniale** de Guy Foissy.

Enfin FR 3 a diffusé un téléfilm original et intéressant, **Les filles d'Adam**, et trois des quatre émissions prévues sous le titre général « Changement de décor », qui sont des transpositions assez pesantes de tragédies classiques dans le monde moderne...

Au vu de ce bilan brutal, on pourrait penser que, malgré l'invasion des émissions importées ou des rediffusions, la création n'est pas absente sur nos petits écrans, même si elle n'y est qu'assez largement minoritaire. A y regarder de plus près, elle n'y représente qu'une minorité de cette minorité et les raisons en sont bien simples. Nos trois chaînes ont, avant tout, besoin de télé-spectateurs. De la part d'un service public, cela peut paraître étonnant et l'on voit mal comment, à l'instar d'un film, d'un livre ou d'un disque, on peut calculer la rentabilité d'une émission de télévision, donc essayer d'en équilibrer, comme dans le commerce, le devis de fabrication et les

espérances de recettes. Néanmoins les trois chaînes se livrent quotidiennement à une petite, mais sournoise, guerre d'audience, et pour cela établissent scientifiquement (?) les taux d'écoute des divers éléments de leurs programmes.

Ne nous demandons même pas quelle est la valeur, la fidélité réelles de ces sondages sur échantillons forcément très restreints, quoique jugés « significatifs », l'essentiel est qu'ils contribuent pour une bonne part à définir la portion du montant total de la redevance qui sera reversée à chaque chaîne, et aussi à assurer aux deux premières un volume plus ou moins grand d'annonces publicitaires. La concurrence qui s'établit ainsi se fonde, beaucoup plus que sur la qualité ou l'originalité de la production, sur les résultats de la chasse au public, et dans celle-ci on peut, sans trop exagérer, dire que tous les coups sont permis — entre autres la rediffusion de valeurs sûres, vieux feuilletons ou vieux films, ou le recours au répertoire classique, théâtral ou musical.

Le cas du feuilleton (une histoire racontée en plusieurs épisodes « à suivre ») ou de la série (chaque numéro formant un tout mais ramenant les mêmes héros-locomotives) est à cet égard très éclairant. C'est par ce procédé que, dans leurs enfances, la presse quotidienne et hebdomadaire et le cinéma se sont efforcés de s'attacher des clients fidèles. Une fois bien assis dans les mœurs, ils l'ont pratiquement abandonné. La télévision n'en est pas encore là et c'est, malgré les apparences, un indice de sa relative faiblesse d'implantation dans notre société.

Elle peut aussi espérer atteindre un vaste public avec de grandes « machines », de préférence historiques (mais ici encore à épisodes), avec somptueux décors et costumes, grouillante figuration et distribution prestigieuse. Mais évidemment cela coûte très cher, et il faut alors souvent recourir à des coproductions avec des télévisions étrangères ou des entreprises cinématographiques,

pour amortir les coûts par d'autres diffusions. Reste ce qui paraît actuellement comme la manifestation la plus spécifique et la plus originale, le téléfilm.

Le terme se substitue de plus en plus à l'ancien « dramatique » et, d'ailleurs, ne recouvre plus tout à fait le même produit. Celle-ci était le plus souvent tournée en studio, avec des caméras vidéo, celui-là l'est surtout en décors naturels et en extérieurs sur un support de pellicule 16 mm. L'exemple de l'effort accompli dans le domaine du téléfilm par FR 3 — pour ne prendre que celui-ci — est assez significatif. Une fois par mois, le mercredi soir, « Cinéma 16 » propose ainsi des œuvres originales, souvent de grande valeur, qui répondent toutes à des normes bien définies.

Tout d'abord, leur prix de revient est relativement faible, autour de 250 000 F. Pour se maintenir dans un tel devis, il faut évidemment éviter, en particulier, de faire appel à des super-vedettes qui exigent d'être super-payées. Heureusement, d'excellents comédiens acceptent de travailler pour les cachets qu'un service public peut leur consentir, sans pour autant se sentir humiliés. A ce tableau d'honneur on peut citer, entre autres, Jean-Pierre Cassel, Jean-Luc Bideau, Michel Galabru, Charles Vanel, Claude Piéplu, Alice Sapritch, Delphine Seyrig... Un autre aspect de la politique de « Cinéma 16 » est la recherche d'auteurs nouveaux. Sur le bureau de son responsable, Manoubi Larif, arrivent trois ou quatre manuscrits par jour, sous toutes les formes : synopsis, scénarios, pièces de théâtre, romans...

L'un des critères qui déterminent le choix est que le sujet aborde un problème contemporain. Son action ne doit pas non plus être trop « parisienne » mais, de préférence, régionalisée, puisque le film sera nécessairement tourné par les stations de Lille, Lyon ou Marseille. L'auteur, retenu dans un premier temps, peut recevoir une bourse de création (2 000 F) pour parfaire son projet, le cas échéant, avec l'aide de profes-



de gauche à droite, Véronique Rivière, Daniel Gélin, Sophie Deschamps et Tonie Marshall dans « Les filles d'Adam » d'Eric Hung

sionnels plus chevronnés. Ce fut en particulier le cas de Charlotte Dubreuil qui, depuis, a fait son chemin, puisque son film, **Ma chérie**, vient de sortir sur nos écrans. Si le sujet est finalement retenu et réalisé, l'auteur, outre ses droits d'auteur et ceux de revente à d'autres télévisions, touchera entre 220 et 240 F par minute de projection.

Les résultats de cette entreprise ne sont pas négligeables. Au dernier festival de télévision de Monte-Carlo, une production « Cinéma 16 », **Louis et Réséda** de Philippe Laïk, a obtenu un prix, et, pour s'en référer aux sacro-saints sondages, l'audience moyenne de l'émission s'établit entre 22 et 25 %, avec parfois des pointes importantes, comme les 35 % atteints par **Les filles d'Adam** d'Eric Hung, scénario de Jacques Jaquine, le 16 janvier dernier. C'est moins peut-être que ce qu'obtiennent certaines émissions de variétés ou certains films commerciaux, mais si l'on songe que chaque 1 % représente, selon les estimations officielles, 380 000 spectateurs, ce n'est pas rien tout de même.

Néanmoins on peut se demander si dramatiques et téléfilms représentent bien une forme de création absolument spécifique de la télévision. Leurs noms même, dans leur modestie, les rattachent à des formes d'art

qui peuvent se manifester par d'autres canaux. Certains téléfilms passent d'ailleurs du petit au grand écran (ainsi le célèbre **Duel** de Steven Spielberg) aussi bien, sinon mieux, que les productions cinématographiques du grand au petit. Le cinéma destiné à la télévision ne serait-il alors qu'un banc d'essai, un marche-pied pour un cinéma plus ambitieux et plus complet ? Assez grave en définitive serait un tel aveu d'infériorité...

De toute façon, il serait urgent que d'éventuels créateurs s'interrogent sur les possibilités qui pourraient être propres à la télévision, et seulement à elle, si elle veut être véritablement un huitième (ou neuvième ?) art. Bien peu de ses émissions se réclament jusqu'ici de cette ambition et les rares recherches — celles de Jean-Christophe Averty essentiellement — mériteraient d'être largement développées et de bénéficier au moins d'un créneau régulier dans toutes les grilles. A l'occasion d'un récent « Dossier de l'écran », consacré aux **Temps héroïques de la TV**, les pionniers de ces années cinquante nous ont gentiment et modestement raconté avec quelle joie naïve ils découvraient un nouveau jouet et comment ils s'essayaient, plus ou moins heureusement, à le faire fonctionner. Derrière cette nostalgie, qui saisissait aussi les plus anciens télé-

spectateurs, il faudrait voir quelque chose de plus grave. Les moyens matériels se sont accrus, une certaine expérience a mûri les réalisateurs. Mais cet âge prétendument adulte auquel est parvenue la télévision (et le phénomène ne vaut pas seulement pour la nôtre, il est mondial) est bien encore, le plus souvent, celui de grands enfants qui n'ont pas encore « tué » leurs parents.

C'est peut-être encore plus vrai pour la musique, que la télévision contribue, certes, à faire sortir de son ghetto de spécialistes. Pourtant, il semble bien qu'elle devrait, et pourrait, d'abord dépasser ce procédé un peu facile qui consiste, pendant que joue l'orchestre, à filmer les gesticulations du chef, la danse des mains du pianiste ou les flux et reflux des archets, même si, dans le meilleur des cas, c'est un moyen d'attirer l'attention sur la virtuosité d'un interprète ou l'importance d'un instrument. En fait, le plus souvent, le recours à l'image, quand il n'est pas de pure fantaisie, ne semble guère pratiqué que pour combattre l'ennui possible de l'auditeur, une sauce visuelle, et artificielle, en somme, pour faire passer le poison musical, et essentiel.

Un mariage intime entre des notes et des images, même non figuratives, réalisé par le compositeur seul ou par deux créateurs en parfaite harmonie, une visualisation de la musique (le cinéma s'y est parfois essayé) constitueraient d'intéressantes voies de recherche et d'innovation. L'étrange est que certaines expériences pédagogiques, proposées même à de très jeunes enfants, vont dans ce sens. Alors, pourquoi pas les adultes responsables ? A moins qu'ils ne considèrent comme une sorte de déchéance de ne plus seulement s'adresser à l'oreille, plus noble que l'œil.

A défaut de telles tentatives, on peut facilement imaginer — à l'image de ce qu'ont apporté au répertoire théâtral certaines réalisations télévisées — ce que pourraient donner des œuvres lyriques tournées en décors naturels, donc ainsi délivrées du cadre étroit de la scène et débarras-

sées de l'artifice des toiles peintes et de la convention d'un jeu presque nécessairement face au public. L'exemple assez récent de **Moïse et Aaron** — ou au cinéma de **Don Giovanni** et plus anciennement de **West Side Story** — devrait inspirer de nombreux imitateurs. Et même s'il fallait ainsi, pour un temps, passer par le « télé-opéra » — comme on dit le téléfilm ou le « film-opéra » — avant d'en arriver à un genre absolument original, ce serait déjà un grand pas de fait.



l'enregistrement de pièces radiophoniques ci-dessus, de gauche à droite, Alain Cuny, Nelly Borgeaud, Georges Peyrou et Koukou Chansea dans « La boutique de l'orfèvre » de Carol Woytla en couverture, assis, de gauche à droite, Jean-Pierre Leroux, Christian Alers, Benoît Allemane, Claude Brosset, Jean Pemeda dans « Nostradamus » de Michel Zévaco (debout, à droite, la réalisatrice, Evelyne Frémy)

Assez paradoxalement, la radio qui ne dispose, pour attacher son auditeur, que de plus faibles moyens techniques et de moindre prestige que la télévision — mais peut-être aussi pour ces raisons — s'est révélée plus capable d'inventer un art original, celui qui ne s'adresse qu'à l'oreille et laisse l'imagination inventer les images. Ainsi sans doute, elle exige beaucoup, mais elle ne permet pas moins. Dès ses débuts elle a eu ses dramaturges radiophoniques, qui n'écrivaient que pour les ondes et on se souvient peut-être d'une œuvre qui devait devenir un classique du genre, **La cité des voix**, de Pierre Descaves (1939). D'importantes recherches de laboratoire ont également été menées sur la puissance, au départ peu soupçonnée, des voix sans visage, sur leur pouvoir, en particulier, de suggérer pour à peu près tous leurs auditeurs les mêmes images physiques précises et les mêmes caractères parfaitement définis.

Un théâtre radiophonique est donc apparemment possible et il n'est, d'ailleurs, pas absent des programmes dramatiques de France-Culture dont, depuis des années, Francis Antoine assure, avec une rare compétence, la responsabilité. Ceux-ci sont fort importants dans le temps : outre cinq tranches d'une demi-heure, du lundi au vendredi à 18 heures, consacrées à un feuilleton (entre cinq et vingt épisodes, et même actuellement cinquante pour **Consuelo**

de George Sand) tiré d'un grand roman populaire, mais pas toujours très connu, quatre émissions par semaine, les lundi, jeudi et samedi à 20 heures et le dimanche à 14 heures. Cette dernière tranche est le plus souvent réservée à la Comédie-Française, mais essentiellement pour des enregistrements en studio d'ouvrages qui ne sont pas nécessairement à son répertoire scénique, mais restent, au sens large du terme, classiques.

Les jeudis et samedis sont presque toujours occupés par des pièces modernes. C'est en particulier dans ce cadre qu'ont débuté des auteurs dont les noms sont apparus ensuite sur les affiches des théâtres : ainsi, pour s'en tenir aux plus récemment découverts et confirmés, Guy Foissy, Rezvani, Jean-Claude Grumberg, Victor Haim... Ils ont trouvé, par la radio, une sorte de banc d'essai ou plus exactement la possibilité de s'entendre, et dans de bonnes conditions, car joués par d'excellents comédiens. La modicité du prix de revient de ces émissions — comparé à celui d'un téléfilm — permet en effet qu'on ne recule pas devant le rassemblement d'une distribution prestigieuse. Mais ces jeunes auteurs

ont aussi la possibilité d'être entendus par des directeurs de théâtre... et ainsi, plus tard, d'être retenus par eux.

Plus originales sont les créations qui interviennent le lundi parce que celles-ci sont spécialement écrites pour la radio. Mais il faut bien remarquer que relativement peu d'auteurs sont tentés par ce genre, ce qui n'est pas le cas, par exemple, dans les pays anglo-saxons, où il faut aller chercher ces œuvres particulières. Ainsi, la pièce récemment jouée par Madeleine Renaud au Théâtre d'Orsay, **Wings**, a d'abord été composée par Arthur Kopit à la demande d'une station de radio américaine, avant d'être, par lui, adaptée pour la scène.

Originaux aussi, certains « objets radiophoniques », diffusés le samedi soir, à mi-chemin entre le documentaire et la fiction : ainsi **L'événement** de Desclozeaux était une enquête réalisée dans une rue de Paris sur un événement imaginaire qui, peu à peu, devenait une réalité aux facettes les plus diverses. Mais plus original encore est le travail entrepris par France-Culture dans le cadre de l'émission « Atelier de création radiophonique », aux destinées duquel pré-

side Alain Trutat.

Il est difficile de donner, de ces émissions (tous les dimanches de 20 h 40 à 23 heures), une définition qui les recouvre toutes. Chacune, et c'est l'un de ses traits essentiels, a son caractère propre. Le rappel de certains titres récents en témoigne : **Maurizio Kagel, un art appliqué : le Horspiel** (portrait du compositeur et diffusion de **L'inversion de l'Amérique**, pièce sur le génocide de la population du Mexique central pendant la conquête espagnole, et **Le tribun**, essai sur le discours politique) ; **Quelques corps désormais invisibles** (sur un tableau du Corrège, décrit, commenté et regardé par Jean-Louis Scheffer) ; **La passe** (variations sur les divers sens de ce mot, qui mènent de Lacan à Marguerite Duras, en passant par le rugby, la corrida, la prostitution, le magnétisme...).

Comme on le voit, il ne s'agit plus de partir d'un texte écrit à l'avance mais plutôt d'un thème, littéraire, artistique, philosophique... et de l'aborder sous divers angles, et toujours, bien entendu, en faisant appel uniquement à un matériel auditif : parole préparée ou improvisée, documents sonores, sons et bruits divers, musique... Ainsi se crée un discours particulier, différent de tous ceux que l'on entend d'ordinaire à la radio, sans didactisme ni vulgarisation, qui donne souvent l'impression d'une œuvre en train de naître et parvient enfin à son unité.

Emissions, donc, peut-être un peu plus difficiles que les émissions traditionnelles, mais qui ont leur public fidèle, en général plus jeune et composé d'universitaires, elles permettent par ailleurs des prolongements très enrichissants pour leur auditoire. On peut, sans exagérer, dire que c'est là une cellule de travail assez unique au monde et l'on ne sera pas étonné d'un projet en cours, qui serait réalisé par Bob Wilson. Après **Le regard du sourd**, une « oreille de l'aveugle » ? Affaire à suivre, en tout cas, car il semble bien que tout n'ait pas encore été dit sur les pouvoirs magiques du son, ou si l'on préfère,

que celui-ci n'a pas encore dit son dernier mot.

Quelques mots pour finir sur la musique à la radio. A Radio-France elle possède une chaîne particulière, France-Musique, et une trentaine d'heures sur les cent vingt de France-Culture. Elle a donc sur les ondes une belle part, et c'est normal. En gros, France-Musique se voue essentiellement à sa diffusion, avec un minimum de commentaires parlés, de 9 heures à 2 heures du matin. En revanche, sur France-Culture, sous la direction de Guy Erisman, la musique s'insère dans un plus vaste programme pluridisciplinaire. Elle y répond ainsi à deux obligations un peu contradictoires : elle doit être une sorte de rupture dans les programmes parlés ; mais en même temps, elle ne doit pas seulement divertir, ou constituer une sorte de fond sonore continu, que l'on peut écouter plus ou moins distraitement en vaquant à diverses occupations, mais apparaître, parmi d'autres, comme une forme essentielle de la culture, et liée à toutes les autres. France-Culture entend, ainsi, ne pas s'adresser seulement, dans ses tranches musicales, à des mélomanes plus ou moins érudits mais à un public plus vaste et relativement hétérogène, à une addition de publics.

Ses programmes, en effet, comprennent aussi bien le jazz que la musique dite classique, la chanson, le lyrique, l'orgue... sans oublier l'ethnomusicologie. On y fait entendre, naturellement, beaucoup de musique et beaucoup de musiques, mais on veut aussi informer, expliquer, analyser, lier le phénomène musical à son environnement social. Et aussi aider à la création : c'est à quoi servent, en particulier, l'« Atelier vocal et instrumental pour la recherche et la création », les émissions du « Groupe de recherche musicale » ou « Perspectives du XX^e siècle ».

Par ailleurs, France-Culture co-produit avec divers festivals, et surtout celui d'Avignon, des réalisations plus spectaculaires de théâtre musical, qui sont, souvent, des œuvres originales

de compositeurs contemporains : ainsi, en 1978, **Le nom d'Œdipe**, musique d'André Boucourechliev, texte d'Hélène Cixous. En Avignon, France-Culture propose aussi un très intéressant « Cabaret poétique et musical » et commande des messes à des compositeurs d'aujourd'hui (Akira Tamba et Detlef Kieffer en 1978, par exemple).

Mais tout ceci n'est pas à proprement parler de la création musicale spécifique pour la radio. Tout se passe un peu comme si, dans ce domaine, la radio mettait essentiellement son ambition à diffuser des œuvres justiciables des diverses salles spécialisées, en leur donnant d'ailleurs un impact dont celles-ci sont tout à fait incapables. Cela ressort, en particulier, des principes adoptés pour la transmission, en direct ou en différé, où l'on s'efforce, le plus souvent, non seulement de donner l'ensemble du programme proposé, mais aussi de restituer, par les commentaires du présentateur ou l'enregistrement des bruits de la salle, l'atmosphère même du concert. De faire ainsi en sorte qu'aux quelques centaines de privilégiés qui le reçoivent directement s'ajoutent des milliers d'auditeurs éloignés des hauts lieux de la musique.

Que ce soit donc à la radio ou à la télévision, il est difficile de dire aujourd'hui que de nouveaux arts y sont nés, ou tout au moins y ont suffisamment prouvé leur caractère propre et leur valeur pour concurrencer et compléter leurs aînés. Faut-il se résigner, malgré toutes les promesses et toutes les affirmations les plus optimistes, à ce que ce « huitième art » reste encore longtemps en quelque sorte marginal ? Ce serait un peu triste et quels que soient les mérites, au moins potentiels, de ces nouveaux et si puissants moyens de communication, ils pourraient aspirer à un autre sort que ce rôle d'appoint, d'auxiliaire de l'art existant auquel on les restreint trop souvent. Là serait la véritable révolution apportée par la galaxie Marconi.

Pierre-Bernard Marquet

échanges et recherches

location (offres)

• Paris 5^e-Panthéon, cause départ pr quel. mois max. 1 an, appt 3 p., cft, rue calme Tél. : 707-16-21.

• Marseille, villa T5, gd jard., calme, près mer, du 12/7 au 27/9. Ecr. P.A. n° 824.

• Savoie 1 600 m, climat except., soleil, pays simple, repos, studio tt cft. Lutzler, 48, rue Brossolette, 93320 Pavillons.

• Pyr., 800 m, vill. front., parc nat. calme, chalet tt cft, 2 ch., gd séj., gar., pel. omb. 1 000 m², juil. à sept. Ecr. P.A. n° 825.

• 44-St-Brévin-l'Océan, villa tt cft, ca'me, 4 pers., juin, juil., sept. T. (1) 461-81-85.

• 27-Près Evreux, ds vill. normand, terr. 1 500 m², poss. camp., juin, juil., août, sept., 500 F/mois. Tél. (1) 461-81-85.

• Ile d'Oléron prox. mer, villa tt cft, calme, chauff., mai, juin, sept. Tél. 547-02-75.

• Entre Lourdes-Pau, camp., appt cft, séj., cuis., 2 ch., s.d.b., avril à octobre. Dulac G., Montaut, 64800 Nay.

• 74-6 km Sallanches, chalet 3 pers. de mai à sept. Ecr. P.A. n° 826.

• Hte-Savoie, Pâq., loc. mblées tt cft, chalet « Les Gaud », 74200 Reyvroz. (50) 73-80-55.

• 22-Bretagne, coll. l. prox. mer, juin à sept., appts ds mais, ind. 2 et 3 p. tt cft, cour, jard. Ecr. Toullelan, 13, rue Le Guen, 22580 Plouha. Tél. (96) 20-23-57.

• 66-F3 tt cft, 30 m plage, juil. 1^{er} quinz. 2 000, 2^e quinz. 2 200 F. Tél. (68) 20-09-77.

• Périgord, Pâq. et ttes pér. T. (53) 80-41-96.

• 38-2 Alpes 900 m, villa 6 pers., tt cft, verger, tennis, forêts, pêche, plan d'eau, Pâq., été. Blanchet, 11, bd Joffre, Grenoble. Tél. 87-07-76.

• 11-Narbonne plage, villa 6 pers., 150 m plage, juin, juil., août, sept. Ecr. Dr école Alaigne, 11240.

• Pornichet-La Baule, loc. partie de villa, cft, jard. 300 m, juil., mer, prox. comm. Ecr. Caudru, 5, bd Pasteur, 85100 Sables d'Olonne. Tél. (51) 32-22-51.

• 05-Merlette 1 850 m, F2, F4, sol., except., pêche; 2^e 17-Plage, villa F4, Ecr. Berger, lycée, 17023 Périgny. T. (46) 34-75-87.

• Hyères-Var, appt meublé ind. tt cft, 4 pers., ds villa, jard., juil., sept. Lassarat, 40, rue Diderot, 94300 Vincennes.

• Près Tours, bd Loire, villa tt cft, jard., juil. 2 000 F. Tél. (47) 51-01-94.

• 12-Mais, camp. tt cft, jard., pelouse, 4-5 pers., 600 m pisc., Pâques 15 j : 650 F, juin 1 200, juil., août 2 000, sept. 1 200 F. Tél. (4) 457-25-80.

• 64-La Pierre-St-Martin, 1 600 m, studio tt cft, 4 p., calme, forêt, avril à sept., sem., quinz., mois. Latour, 17700 Vandré. Tél. (46) 07-12-67 (soir).

• Cap d'Agde, studio 4 p. tt cft, 20-7 au 3-8, terr., jard. s/Marina, pisc. privée, avec linge, ust. cuis. Rabusseau, 1, rue Jeanne-d'Arc, 41000 Blois.

• 74-Morzine, gd F2 stand., calme, 5 pers., libre 22 mars-5 avril, juil., h. sais. Chabord, tél. (76) 90-57-93, le soir, week-end.

• 74-Chapelle-d'Abondance, appts tt cft, libres vac. Pâques, été 80. Ecr. C. Laborde, Bolliets B2, 74140 Douvaine.

• Val Thorens, 2 studios 4/5 p., pd pistes, 22/29 mars, 29/5 avril z. Paris, mai, juin, neige assurée. Yonnet, tél. (35) 69-77-77.

• 73-Les Saisies, chalet 8-10 pers., Pâques A, été. Tél. (79) 32-46-05 après 17 h.

• Nice, studio 2 p., centre, calme, cft, avril, mai 1 600, 15 j. : 1 000, juin : 2 000 F. Tél. (93) 58-11-79.

L'ETE ? C'EST DEMAIN

La nouvelle brochure est là



VACANCES POUR TOUS

* Jeunes 4/18 ans

* Séjours linguistiques 12/20 ans - Adultes

* Séjours - Circuits Adultes

FRANCE - ETRANGER

Ligue Française de l'Enseignement Service National Vacances
7 bd St-Denis 75003 PARIS Tél. 271.29.30
(10h-13h et 15h-17h30)

BON POUR UNE DOCUMENTATION GRATUITE

Nom _____ Prénom _____

N° _____ Rue _____

Code Postal _____ Ville _____

Eté Vacances linguistiques

PENSEZ A VOS VACANCES

Rég. Sud-Ouest. Belle plage de sable fin 3 km. Les pins, les dunes. Climat tempéré. Demandez listes locations été. Joindre timbre pour réponse. Agence TALON, Mme Daugas, gérante libre, B.P. 20, 17110 Saint-Georges-de-Didonne. Tél. (46) 05-07-36.

**VALEUR
SÛRE PAR
COLLEGE**

Coût de la vie 1938 X par 800 diamant mult 3300. Certif. expert. Cat. Coul. 3 timb. Club Laïc de Gros, 72 Coulombiers.

(Suite p. 35.)

(Suite de la page 34.)

CONDITIONS D'INSERTION

- 23,50 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.
- EN SUS : cadre = 2 lignes ; filet = 1 ligne ; effets de composition + 20 %.
- POUR LES ABONNES : 50 % de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'EDUCATION.
- REGLEMENT : Joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.
- FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1,30 F joints à la demande d'insertion.
- REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Services des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.

• 38-2 Alpes, pd pistes, studio 4 pers. Lemaire, 94, r. Vaux-de-Naives, 55000 Barle-Duc. Tél. (29) 79-09-74.

• Lot-Comiac 500 m, vaste logement ds maison camp., 4 chambres, bd ruisseau, calme, août, sept. Cayre, Bergandine, 46130 Bretenoux.

• Quiberon, F2 cft, 50 m plage, juin, juil., sept. Pendélio, 6, pl. Périgault, 56 Lorient.

• 05260-St-Jean-St-Nicolas, ds villa r.-d.-c., 3 p., s. b., ch. c., 5 pers., z. A, B, C Pâq., près de 6 stat. ski. Tél. (92) 55-91-03.

• Montpellier-Nord, F3 cft 4-5 pers., vue, prox. plages, juil. 1900, août 2300 F. Ecr. Weiss, 34140 Montbazin.

• St-Palais-sur-Mer, loc. mai à sept., calme, 500 m plage, 3-6-8 pers. Ecr. Logeais, 29, bd Albert-1^{er}, 17200 Royan. Tél. (46) 05-31-77.

• Détente au bd de l'eau en Irlande, séjours de pêche, randonnées, fermes, hôtels ou châteaux, clubs. Centre Latin, 28, r. Fossés-Saint-Bernard, Paris 5^e. Tél. 354-01-72.

• Cévennes, Pâques, randonnées pédestres. Guides Languedoc-Roussillon, 19, av. Saint-Lazare, 34000 Montpellier. Tél. (67) 72-16-19.

• 17-Fouras, mais. ind. 6-7 pers., tt cft, beau site, gd jard. juil. Ecr. Gagnère, 12, r. D.-Rochereau, 17300 Rochefort. Tél. : (46) 99-24-89.

• Hte-Savoie, Faverges, ski ou été, mblés 4-8 p. Tél. (50) 27-41-82.

• Plage Midi, vill. vac., caravane-bung. Boisset, 34 Sérignan. Tél. (67) 32-26-17.

• 05-Orcières, loc. appt 3-4-5 pers., juin, juil., août, sept., sem., quinz. ou mois. Ecr. Decarli F., cité de Bonne, 05000 Gap. Tél. (92) 51-07-70.

(Suite p. 36.)

QUE FAIRE APRES LE BACCALAURÉAT ?

Un groupe d'Enseignement renommé

LE GROUPE ESSEC

vous propose d'apprendre un métier ouvrant sur :

- Des carrières vivantes et variées
 - Un secteur aux débouchés nombreux
- 2 ans d'études, allongement de la scolarité en projet

École des Praticiens du Commerce International

Enseignement privé reconnu par l'Etat

Vous êtes bachelier ou vous avez entamé des études supérieures. Vous avez de bonnes connaissances en langues étrangères.

L'EPSCI, créée par le Groupe ESSEC, peut vous apporter la formation que vous souhaitez.

2 SESSIONS D'ADMISSION : 2, 3, 4, JUIN 1980
et 15, 16 SEPTEMBRE 1980

M Adresse

..... Age

Désire recevoir la documentation de l'EPSCI

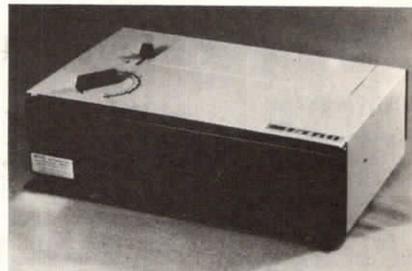
EPSCI, B.P. 105, 95021 CERGY-PONTOISE CEDEX
Tél. : 030-40-57

METRO DUPLICATEURS S.A.

50, RUE ÉTIENNE-MARCEL, PARIS 2^e - TÉL. 236.38.30 et 98.17

THERMOFLEX

Thermocopieur pour l'établissement en quelques secondes d'un cliché hectographique - transparent si on le désire - pour duplicateur à alcool, d'un transparent pour la projection par rétro-projecteur, d'un thermo-stencil pour duplicateur à encre. Autres fonctions : monocopie, plastification.



MAJOR II Portable :

Duplicateur à alcool manuel en coffret portable avec poignée de cuir. Réglage de la force d'impression. Débrayage automatique du rouleau de pression. Format maximum : 240 x 345 mm. Sur option : Rampe d'injection de la solution alcoolisée.



METRO, UN ENSEMBLE COMPLET DE REPRODUCTION

10 MODELES D'APPAREILS A PARTIR DE 644 F H.T. FRANCO F.M.
DOCUMENTATION GRATUITE E SUR SIMPLE DEMANDE

échanges et recherches

(Suite de la page 35.)

- Cap d'Agde, studio 4 pers., sur plage. Trebosco Guy, rte de Clermont, 34 Bédarieux.
- Annecy, studio + cuis. mblés, villa ind., ca'me, parc, mai-oct. Ecr. Maret, 7, avenue Désambrois, 06000 Nice.
- 43-30 km Le Puy, rég. boisée, calme, ferme restaurée, pré, 5-7 pers., gd cft, chem., barbecue, piscine, ping-pong, août : 3 100. Ecr. P.A. n° 827.
- 43-30 km Le Puy, rég. boisée, calme, mais. ind. + pré, 6 pers., cft, juin, sept. 1 800, juil. 2 600 F. Ecr. P.A. n° 830.
- Accueil de classes transplantées (Savoie, Var, Ardèche). Pr ts rensqts, écr. Fédération des Œuvres laïques de l'Ardèche, 8 bis, bd des Mobiles, 07002 Privas. Tél. (75) 64-02-44.
- Baie de Rosas, Espagne, 50 km Perpignan, appt tt cft, 50 m plage, 6-8 pers., séj., cuis., 2-3 ch., s. eau, w.-c., gde terr., face mer, park., ts comm. Ecr. P.A. n° 831.
- Vac. familiales gratuites 40 pays. INTER-VAC, 55, r. Nationale, 37 Tours. (47) 20-20-57.
- Biarritz, coquet petit studio 2 pers., près mer, central, jardinet, juin, juil., août. Ecr. P.A. n° 828.
- Villa sur la côte d'azur, rég. Fréjus, entre mer et lac St-Cassien, 2 ch., 2 s. bns, s. séj., cuis., terr., terrain 1 200 m², juil. et août 3 500/ms + ch. Tél. 554-87-71. Ecr. P.A. n° 829.

échanges

- Ensgt éch. villa neuve 6 p. bd mer Bretagne-22 c/mais. bd mer Médit. ou limite 15 km, juil. Le Gonidec, rte Kervoennes, 22730 Tragstel. Tél. (96) 23-80-45.
- Ech. v/mais. pr les vac. Mais. pr 2 adultes et 2-3 enf. Londres c/mais. sim. en Bretagne, Normandie, Anjou, 4 sem. juil.-août. Ecr. P.-West, 9 Pendarves Rd, London SW 20.
- Vacances en Angleterre. Echanger logements. Ecr. E.V.E., New Barn House, Toft Road, Kingston, Cambs (Grande-Bretagne).

ventes

- **MONTMORENCY**, particulier vd pavillon caract., quart. résid., jard. 700 m², salon, séj., chem., w.-c., cuis. aménagée, 2 chbres, bureau, s. d. b. moderne, grenier, terrasse, ss-sol total + 1 pce, état impeccable, ch. central, gar., px 500 000 F. Tél. 964-44-89 soir et week-ends.

hôtels - pensions

- En Camargue, découverte de la région, visites guidées et commentées pr gpes voyages d'étude, « La Manadière » M.F.V., 30740 Le Cailar, peut vous accueillir et organiser votre séjour. Demandez une documentation et les renseignements.

RELATIONS AMICALES

corresp., renc. sorties, ttes régions, is âges, milieux div. c/3 timbres. RENAISSANCE, B.P. 366, 13 - Marseille-2^e.

COTE D'AZUR

Achat + sûr + facile par collègue informé Nice et 30 km, nomb. attestations collègues. Etude gratuite v/cas. Club Ensgt Laïc, 72, Coulombiers.

CONDITIONS D'INSERTION

- 19,60 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces. composition standard.
- EN SUS : cadre = 2 lignes ; filet = 1 ligne ; effets de composition + 20 %.
- POUR LES ABONNES : 50 % de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'EDUCATION.
- REGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.
- FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1,20 F joints à la demande d'insertion.
- REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBRE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.

- En Auvergne, Hôtel-Restaurant du Parc, **NN, 63790 Murol, tél. (73) 88-60-08, logis de France, accueil, cft, calme, tennis, piscine, station verte de vacances été, hiver, vac. Pâques, 100/120 F par jour.

- **LAC D'ANNECY, vacances de Pâques à la montagne, HOTEL ARCALOD**, gd parc, DOUSSARD, 74210 Faverges. Tél. (50) 44-30-22. SKI 12 km. Px pens. à partir 88 F TTC, px spéc. groupes hors saison.

- Vacances Pâques ski en altitude, Hôtel Union 1 *NN 74470 Lullin, tél. (50) 73-81-02, calme, détente, cuis. du patron, pension 85-95 F TTC.

Soleil des PYRÉNÉES MÉDITERRANÉENNES

1 200 m
GRAND CALME - AMBIANCE FAMILIALE
climatisme - sports d'été, d'hiver
cadre champêtre - parc - parking
axe S.N.C.F. et R.N. 20
Nomb. excursions

Carrefour touristique entre Font-Romeu,
Andorre, Espagne

HOTEL TRANSPYRENEEN **

66800 ENVEITG
Tél. (68) 04-81-05
Pension de 90 à 120 F/j ou demi-pension
75 à 90 F ttc. Conditions familles, groupes,
ouvert toute l'année. Dépliant

Nous rappelons à nos lecteurs les conditions d'affranchissement du courrier concernant les Petites Annonces domiciliées au journal sous un numéro :

- 1) Timbrer l'enveloppe numérotée que le journal transmettra à votre correspondant,
- 2) Joindre à votre lettre un timbre pour la réponse que vous attendez de votre correspondant.

- Lullin - Hte-Savoie, Hôtel de la Poste, tél. 73-81-10, hiv.-été. 78-88 F TTC.

- L'HOTEL DE LA PAIX à HERM, logis de France, situé en plein cœur de la forêt landaise à quelques km de la mer, vous propose chambres tt cft, cuisine soignée, prix pour familles. Tél. (58) 74-32-17.

- **HOTEL-REST. « BON REPOS » ****, 25650 Montbenoit, alt. 800, jardin, Relais du Silence, pêche, pr. Suisse, depuis 110 F net.

automobiles - caravanning

- Vds R 20 TS fév. 79 11 000 km, exc. état. Tél. (1) 751-62-41 après 17 h.

- Vds 305 GL rouge 9 ms. A. Pardon. Tél. (81) 92-35-61.

- Vds coupé 104 ZL, 9 ms, blanc, 10 000 km. Cachot René, 9, rue Pezole, 25700 Valentigney. Tél. (81) 34-98-30.

- Vds 1307 GLS 77 gris alpaka, 52 000 km, pneus nfs avant, intér. parfait, exc. état. Ec. publ. Naujan-et-Postiac, 33420 Branne. Landreau Robert, tél. (56) 40-14-81, ap. 18 h.

- Vds 305 SR beige métal. 9 mois, libre le 15-3-80. Grosclaude, 7 bis, rue des Jardins, 25550 Bavans. Tél. (81) 96-28-50.

centres de vacances

- Assoc. rech. directeurs habit. 200 km Paris maxi CV petits effectifs enf. ou ados Pâques z. A, B, C, Suisse, Autriche. Tél. 500-13-41.

divers

- Ch. 1/7 au 15/9 ds ferme pens. complète 20 pers. + 7 poneys. Tél. 343-25-24 ; soir 805-14-77.

- Vds encycl. Universalis, état neuf, 3 800 F. Aubry P., 88600 Domfaing. Tél. (29) 58-86-26.

« ENSEIGNER ET RESTER SOI »
Formation Gordon pour les enseignants, du 8 au 12 avril 1980 à Paris.
Tél. : 222-22-56.

- Vds coll. médicale 20^e siècle, 9 vol., état neuf, 3 000 F, possib. crédit. Tél. : 277-12-33 P. 4938.

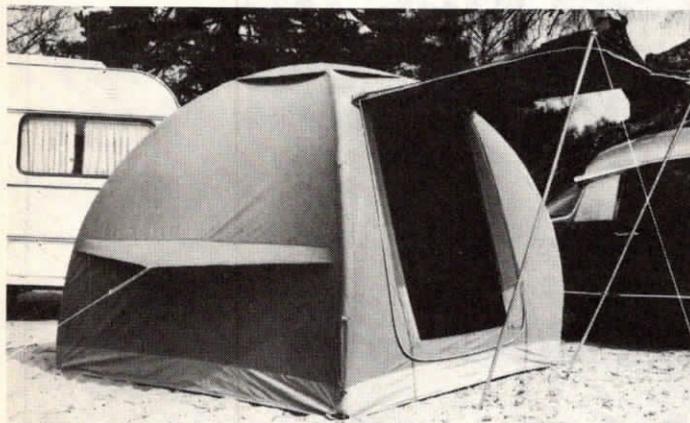
échanges avec l'étranger

L'éducation
Le français dans le monde

- Suite à l'accord avec notre confrère Le Français dans le monde, nous publions sous cette rubrique des annonces émanant d'enseignants français ou francophones du monde entier désireux d'établir des liens avec leurs collègues français.

- Prof. québécois stationné à Stockholm éch. appt. 5 pces grand luxe banlieue Stockholm à prox. lacs, forêts du 1-7 au 1-8 c/villa ou appt en France. Ecr. Pierre Viau Ba. BPED, Akerbyvägen 108, 18335 TAVY (Suède).

L'INÉGALABLE
TENTE **PNEUMATIQUE "IGLOO"**
MONTAGE COMPLET **3 MINUTES**
ANNEXE pour CARAVANE



LA TENTE LA PLUS
PRATIQUE
IDÉALE POUR
ITINÉRANTS



Demandez le CATALOGUE SPÉCIAL au Service 24 c / 2 timbres
Ets **BECKER** - 94, route Nationale 10 - 78310-COIGNIÈRES

**CONSULTEZ-NOUS,
NOUS SOMMES
SPÉCIALISTES
EN TISSUS
D'OCCULTATION
ET VOILAGES.**



Plus de 100 coloris dans 15 qualités différentes

cholleton 

Le confort et la sécurité

7, rue Carvès - 92120 MONTROUGE - Tél. : 655.10.21.

PARUTION :

PHOTO-PUBLI-PRESSE sort ce mois-ci :

2 Séries de 10 DIAPOSITIVES COULEUR

Textes d'accompagnement par : **Martine CASTELLO**

● **Série N° 1 — A LA RECHERCHE DES TROUS NOIRS**

Lancés en 1977, les satellites H.E.A.O. 1 et 2 ont eu pour mission de capter le rayonnement émis par les sources très chaudes de l'univers, siège présumé de phénomènes particuliers. Les résultats obtenus ont dépassé toutes les espérances : 15 000 sources X et 4 trous noirs ont été recensés.

● **Série N° 2 — L'AVENTURE DE PIONEER XI**

Après 6 ans de voyage la sonde Pioneer XI pénètre dans un univers que nul véhicule spatial n'a encore foulé. Après être passé à 1 million de kilomètres de Jupiter, elle traverse le monde complexe de la planète Saturne et de ses satellites...

45 F la série, avec son texte.

Tirage limité. Franco de Port.

EN PREPARATION :

- Série N° 3 — Le Soleil vu de l'Espace
- Série N° 4 — Les Colonies de l'Espace
- Série N° 5 — La Navette Spatiale
- Série N° 6 — Jupiter et ses Satellites par voyageur 2
- Une plaquette hors série : L'UNIVERS : REVE ET BEAUTE

BON DE COMMANDE

A découper ou à recopier et à envoyer à :

PHOTO-PUBLI-PRESSE : 11, RUE CHAPON - 75003 PARIS

NOM PRENOM

ADRESSE

CODE POSTAL VILLE

COMMANDE: LA SERIE N° 1 EN ex. x 45 F = F

LA SERIE N° 2 EN ex. x 45 F = F

que je recevrai dans un délai de **15 jours maximum** TOTAL F

CI-JOINT mon règlement par chèque bancaire ou postal

à l'ordre de : **PHOTO-PUBLI-PRESSE.**

Signature :

**ECOLES
TECHNIQUES**



ADOPTÉZ POUR LE LAVAGE DES
MAINS, LES COMPRIMÉS
«**SUPER RATIONNEL**».

Un seul comprimé nettoie les mains
les plus sales et les rend douces et propres
En boîte de 48 ou en vrac

ETS. LINOSSIER PRODUITS CHIMIQUES

Route de St-Marcellin - 42170 St-JUST-St-RAMBERT - Tél. : (77) 52.33.54

Doc. et échantillons sur demande

NOM : ED

ADRESSE :

C.P. : VILLE :

Un nouveau service de l'Express International à ses lecteurs : la page internationale éducation et formation

En effet, l'Express International publiera les samedis :

23 février 1980

15 mars 1980

5 avril 1980

26 avril 1980

17 mai 1980

7 juin 1980

LA PAGE INTERNATIONALE ÉDUCATION ET FORMATION

réservée aux annonces émanant d'Écoles, Collèges,
Instituts, Universités, Centre de séjours linguistiques, etc.

Pour tous renseignements complémentaires, écrivez ou appelez
François-Xavier GELIN, 61, avenue Hoche, 75008 Paris.
Tél. : 755.97.98 - Télex 650009

L'EXPRESS
INTERNATIONAL